

Statut de saisonnier

**LA RÉALITÉ
D'UNE
DISCRIMINATION** p 6-7

Le N° 2 Fr.

Le N° 249

7 mars 1981

douzième année

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (ex-LMR)
section suisse de la IV^e Internationale



**L'ÉGALITÉ
DES DROITS
N'ATTENDRA
PAS !**

Droit des femmes :

Lançons enfin la machine

Le 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, tombe cette année juste avant une confrontation importante, la votation sur la modification constitutionnelle concernant l'égalité des droits pour les femmes. Raison de plus pour le mouvement des femmes et le mouvement ouvrier de prendre cette journée et ses élans au sérieux.

Nous ne voulons pas laisser la votation sur les droits égaux devenir une simple dispute autour d'un paragraphe constitutionnel sans effet. Le OUI pour lequel nous nous battons doit être le prélude indiquant que l'ensemble du mouvement ouvrier prend enfin au sérieux la lutte des femmes et y engage aussi des forces. C'est la machine que nous voulons lancer.

N'oublions pas aujourd'hui les leçons des résistances honteuses au suffrage féminin, qui du reste ne sont pas encore réduites dans certains cantons. Mais le monde — masculin — du travail s'est ensuite bien trop vite assoupi, se comportant comme si, une fois le bulletin de vote entre les mains des femmes, tous les problèmes étaient réglés. La votation sur les droits égaux ne doit pas être un nouveau somnifère, mais un nouveau réveil.

suite page 3

sommaire

EDITORIAL

Droits des femmes : lancer la machine 3

FEMMES

Le syndicat se renforce en défendant les femmes 3

SOCIAL

Initiative formation professionnelle : Premières réactions 4
Arguments 4
Protection des locataires : signez l'initiative 5
Notes sociales 5

DOSSIER

Statut de saisonnier : la réalité d'une discrimination 6-7

POLITIQUE

PSS : nouveaux remous 8
Elections au Conseil d'Etat vaudois : Il faut battre la droite 8
Entretien avec les démissionnaires du POP 9

INTERNATIONAL

ITALIE : Scènes tragi-comiques au Parlement 10
Montedison : défaite "à la FIAT" 10
Notes internationales 10
EL SALVADOR : l'offensive impérialiste US 11
POLOGNE : paysans et étudiants ont imposé leurs droits 11

L'EVENEMENT

Espagne : Coup de barre à droite 12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous
abonnement de soutien : fr. 100.-

(Préciser le type d'abonnement)

Pour toute correspondance : Case postale
1 000 Lausanne 17 CCP 10 - 25 669
Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET
NOTRE POLITIQUE
VOUS INTERESSENT :

prenez contact

PARTI SOCIALISTE OUVRIER

Section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds
case postale 59, 2 800 Delémont 1
case postale 28, 1 700 Fribourg 6
case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
casella postale 225, 6 901 Lugano

Bienne

La section romande de l'école des soins infirmiers va-t-elle fermer ses portes ?

Les difficultés de la formation professionnelle sont grandes à l'heure actuelle dans la région horlogère. Les problèmes de choix d'une profession qualifiée vont encore augmenter suite à l'annonce de la suppression des inscriptions à l'école des soins infirmiers pour la rentrée d'automne 1981.

En 1974 le Grand Conseil bernois s'était prononcé pour la création à l'hôpital régional de Bienne d'une section romande de formation des infirmiers et infirmières pour la population francophone de la région. En 1980, une première promotion de 15 élèves était admise — après une sélection sévère — à cet école.

De nombreux candidat(e)s s'étaient à nouveau présenté(e)s cette année pour commencer l'école à l'automne. Une date d'examen avait été déjà fixée au mois d'avril. Or le 12 février dernier les candidat(e)s recevaient une circulaire leur annonçant la décision de la commission d'école

Assises nationales

Pour l'égalité des droits

Dans le cadre de la campagne pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, les Assises nationales du 28 mars, à Bienne représentent une échéance importante. Le but de cette journée est de dénoncer concrètement les discriminations que subissent encore les femmes dans la famille, l'éducation et au travail et de commencer à débattre de la manière de vaincre ces inégalités. Une première étape de cette lutte réside sans conteste dans un OUI massif le 14 juin prochain, mais il est évident que la seule inscription dans la Constitution du principe de l'égalité des droits ne transformera pas la situation des femmes. La mobilisation du mouvement syndical, des forces féministes et des partis de gauche est une condition pour que cette égalité, au-delà du 14 juin, entre réellement en pratique. L'unité d'action réalisée pour la préparation de ces Assises est un pas positif dans ce sens.

Les thèmes débattus le 28 mars concernent les femmes aussi bien dans leur vie quotidienne que dans leur activité professionnelle. Le groupe sur "La femme et la famille" s'attachera aux problèmes liés à la double journée ainsi qu'au statut juridique de la femme dans la famille, il réfléchira aux questions posées par le partage des tâches, par le manque d'infrastructures, par le temps de travail trop élevé.

Le groupe sur "Les conditions de travail des femmes et leur salaire" étudiera la place des femmes sur le marché du travail, et débattrà des causes des discriminations salariales que subissent encore les travailleuses et des moyens à mettre en oeuvre pour y remédier. Dans ce but, les syndicats — en particulier la commission femmes nationale de la VPOD — et des experts juridiques étudieront les cas qui pourraient faire l'objet d'une plainte si le principe de l'égalité était accepté le 14 juin.

Hans Reiser présentera ses recherches sur les salaires féminins en Suisse et Anne-Catherine Menétrey commentera cette situation. Enfin, le groupe sur "La formation professionnelle des jeunes filles", après un exposé sur les difficultés des filles à obtenir une réelle qualification, entendra les témoignages de différentes personnes sur cette question et étudiera les différents moyens d'améliorer l'apprentissage des jeunes filles (initiative "Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis", opposition à l'introduction de la formation élémentaire au niveau cantonal, sensibilisation des Officiers d'orientation professionnelle aux problèmes spécifiques des jeunes filles). Une

documentation complète et détaillée, fruit d'un travail d'élaboration de plusieurs mois sur ces différents thèmes, sera remise à la presse.

Cette journée se terminera par un meeting sur la situation de l'égalité des droits en Suisse et un témoignage d'une lutte pour l'égalité salariale en RFA.

Ces Assises nationales promettent donc d'être riches en informations et en échanges d'expériences, et nous invitons, hommes et femmes, collègues syndiqués et syndiquées, à y participer activement.



Samedi 28 mars de 14.30 à 22.00

Bienne, Palais des congrès

13.30 Conférence de presse
14.30 Ouverture des Assises
15.30 Informations et discussions parallèles sur
* La femme et la famille
* Les conditions de travail des femmes et leurs salaires
* Les femmes et la formation professionnelle
18.30 Repas du soir (sur place)
20.00 Meeting avec

Gabrielle Nanchen, Ruth Dreyfuss, Cristina Allemann sur la situation suisse et le témoignage d'une lutte sur l'égalité des salaires en RFA.

dès 14.30 — 22.00 : Garderie d'enfants

FORMATION PROFESSIONNELLE



de supprimer la volée d'élèves pour l'automne 1981. Motif : le manque de places de stages dans la région. Cette décision est d'autant plus scandaleuse que des personnes ayant passé leur examen en 1980 mais n'ayant pu commencé l'école faute de place s'étaient vues assurées de pouvoir débiter leur formation en 1981.

La section biennoise du PSO a immédiatement réagi à cette décision en déposant par l'entremise de sa conseillère de ville une interpellation urgente demandant au Conseil municipal (exécutif) d'intervenir pour que l'école continue d'ouvrir ses portes et que des places de stages soient trouvées en conséquence. Cette interpellation consignée par une dizaine de conseillers du PS devra donc être traitée par le conseil municipal (à majorité socialiste) qui, espérons-le, agira pour éviter une nouvelle suppression de places de formation dans la région.

Ecole et

Avenir professionnel

C'est sous ce titre que paraît le premier bulletin de la Commission Formation Professionnelle mise sur pied unitairement par les organisations d'enseignants genevoises FAMCO, UCESG et Groupe enseignants VPOD. Produire une documentation sérieuse sur tous les problèmes liés à la formation professionnelle à Genève, faire la critique du matériel officiel, préparer des actions concrètes tendant à améliorer la situation des jeunes face à l'apprentissage, susciter un large débat sur les différentes solutions et les moyens de les faire aboutir, tels sont les principaux objectifs de la commission. Dans cette perspective, elle s'attache actuellement à l'organisation d'un "Séminaire pour l'amélioration de la formation professionnelle", qui se tiendra le 8 avril prochain et où les enseignants ainsi que différents milieux concernés par les problèmes des jeunes face à leur avenir professionnel seront appelés à se prononcer sur des propositions concrètes visant à satisfaire des besoins actuels en matière d'orientation et de formation professionnelle à Genève (ateliers publics, intégration des apprentis au CCT, extension des Ecoles des Métiers, suppression des "tests d'aptitude", etc.).

L'appui du mouvement syndical à ce séminaire ne pourra que contribuer à faire aboutir les solutions qui seront avancées.

Le bulletin peut être commandé à la VPOD-enseignants, 6, Terreaux-du-Temple, 1 201 Genève.

FEMMES

Appel unitaire pour un 8 MARS POUR LES DROITS EGAUX

L'Appel à manifester unitairement le 8 mars en faveur des droits égaux (cf. la brèche no 247) a recueilli le soutien de plus de 20 organisations actives sur les questions féminines :

* Gewerkschafterinnengruppe, Zürich;
* Commission nationale féminine VPOD;
* Frauenforum VPOD, Berne;
* Union des femmes pour la paix et le progrès de la Chaux-de-Fonds;
* Pour un mouvement des femmes, Genève;
* Collectif féministe socialiste, Bienne;
* Coordination romande des femmes socialistes;
* SP-Frauen, Schweiz — Commission Femmes du PSS;
* Commission nationale des femmes du Parti suisse du Travail PST/PdA;
* Parti socialiste ouvrier PSO/SAP;
* La Taupe/Maulwurf;
* Arbeitsgruppe Gleiche Rechte, Aarau;
* Arbeitsgruppe Gleiche Rechte, Baden;
* Arbeitsgruppe Ausbildung FBB/OFRA, Zürich;
* Aktionskomitee Gleiche Rechte, Basel;
* ASDAC, comité de Fribourg;
* CISC, Bienne;
* Groupe d'action contre le cours ménager obligatoire de Bienne;
* Groupe femme, Delémont;
* FBB, Zug;
* Frauenzentrum, Baden;
et diverses signatures individuelles dont :
— 17 femmes de l'OFRA d'Olten,
— Doris Morf, conseillère nationale PSS,
— Christiane Brunner,
— Michèle Crevoisier, PSAJS, Moutier

Les mêmes forces se retrouvent dans l'organisation des Assises nationales pour les droits égaux, qui se tiendront le 28 mars.



Porrentruy :

En prison pour une absence au cours ménager !

Alors qu'une partie de plus en plus grande de l'opinion publique soutien l'idée d'un cours mixte et facultatif, que les autorités jurassiennes et bernoises considèrent cette solution comme admissible, la "Justice" de Porrentruy, à l'image d'un canton prétendument progressiste à l'égard des femmes, inflige au même moment une lourde amende à une jeune vendeuse au chômage qui, pour des raisons professionnelles n'a pu se présenter au cours ménager. Ne pouvant payer l'amende, cette dernière se voit contrainte à purger 6 jours de prison ferme, dans des conditions d'isolement déplorable. Sortie de prison, elle est sommée une deuxième fois de payer l'amende. C'en est trop ! Agnès décide d'inviter toutes les filles concernées par les cours ménagers à une assemblée publique à Porrentruy. Une quarantaine de personnes, quelques journalistes et une représentation "bien choisie" des autorités (Lachat, du Bureau de la Condition féminine, l'inspectrice des cours ménagers, etc.) répondirent à l'appel. La séance tourna vite au désavantage de ces derniers, qui entendaient se blanchir de toute responsabilité dans l'affaire d'Agnès. La passivité et l'inefficacité du Bureau de la Condition féminine fit une fois de plus l'objet de nombreuses critiques. Refusant de s'en tenir à des déclarations ronflantes de M.J. Lachat, l'assemblée exigea d'elle qu'elle annonce publiquement son soutien au futures boycottteuses, ce qu'elle se vit obligée de faire. Toutefois, sans trop s'illusionner sur ce soutien forcé, les filles présentes décidèrent de créer un groupe d'action contre le cours ménager et de mener une campagne sur le modèle biennois.

Lançons enfin la machine

La bourgeoisie l'a déjà compris et agit en conséquence. Afin de donner le ton de la votation, on publie hâtivement des rapports comme celui de l'ancienne commandante du Service complémentaire féminin (SCF), H. Weitzel, qui demande l'intégration des femmes à l'armée.

Nous connaissons cette revendication des mêmes-droits même devoirs. Et nous l'approuvons, naturellement. Mais il faudrait d'abord disposer effectivement des mêmes droits. Puis nous verrons ensemble, hommes et femmes, si nous sommes d'accord sur les devoirs. Et nous ne le sommes pas en ce qui concerne le devoir de tous les Suisses de se soumettre durant trois semaines, chaque année, à une cure d'embrigadement militaro-nationaliste. En même temps, nous ne voulons pas laisser l'armée à la bourgeoisie, qui pourra ensuite l'utiliser contre les travailleurs et les travailleuses et contre d'autres opposants. Pour ces raisons nous sommes favorables à ce que les gens fassent l'apprentissage des armes et apprennent à tirer; mais nous défendons aussi les droits démocratiques. En même temps nous nous opposons à l'encasernement des soldats, à la hiérarchie militaire et luttons pour les droits démocratiques à l'armée.

Ce que nous refusons pour les hommes à l'armée, nous ne le demandons pas non plus pour les femmes, au nom d'une conception abstraite de l'égalité. Mais nous pensons qu'il serait tout aussi judicieux pour les femmes d'exiger un droit à l'apprentissage des armes, avec le même motif que celui de nombreux soldats : ne pas laisser les armes à la bourgeoisie.

Dans les rangs bourgeois, personne ne prend aujourd'hui au sérieux le rapport Weitzel, mais ils l'utilisent à cœur joie contre les droits égaux. Avec des simagrées de ce genre les patrons veulent enterrer les droits égaux. Simultanément, ils financent une campagne publicitaire coûteuse contre les droits égaux à coup d'arguments gratuits.

Ce que nous voulons c'est une égalité complète. Ce qui dépasse évidemment l'enjeu de la votation. Le principe de l'égalité salariale doit certes découler du paragraphe constitutionnel. Mais nous savons comment les femmes sont facilement orientées vers les prétendus "métiers féminins" à bas salaires, comment les deux tiers des femmes sont tenues à l'écart des apprentissages, comment elles sont désavantagées dans les assurances-maladies et l'AVS, comment on les empêche de disposer elles-mêmes de leur propre corps, comment les femmes sont rabaisées au rang d'un objet de la sexualité masculine. Et la liste n'est pas exhaustive.

La lutte contre tous ces aspects doit être relancée par la votation sur les droits égaux. D'innombrables objectifs existent déjà. Le rejet de l'initiative pour une prétendue "protection de la vie", la lutte pour une assurance-maternité, l'aboutissement de l'initiative pour des ateliers publics.

La réalisation de ces objectifs exige de puissante organisation. Des organisations de femmes et des syndicats forts, où la cause des femmes a sa place pleine et entière. L'Union Syndicale Suisse (USS) a fait un pas en avant dans ce sens en décidant, lors de la journée sur les droits égaux, de mener le combat centralement.

Toutefois les syndicats sont encore à la traîne. La méfiance des femmes se trouve encore trop souvent justifiée. Les syndicats doivent démontrer leur capacité à être aussi des organisations de femmes. La lutte de nombreux militants pour un changement du cours syndical officiel nécessite aussi le soutien et la participation des femmes actives.

L'intégration des droits des femmes dans les conventions collectives, la construction de syndicats dans les secteurs féminins et la lutte pour l'ouverture des professions masculines aux femmes doit en être le point de départ.

Dès maintenant il est clair qu'ainsi le mouvement syndical peut gagner de nouvelles femmes, combattives, qui contribueront à le sortir de son impasse actuelle.

Un dernier point doit nous faire réfléchir. Si la votation sur les droits égaux se solde par un échec pour nous, le danger existe que la machine que nous voulons mettre en mouvement reste totalement immobile ou même reparte en arrière. La bourgeoisie utiliserait alors certainement l'occasion pour abolir les droits des femmes.

Bureau politique du PSO

la brèche : pourrais-tu donner des exemples sur la façon dont l'action affirmative a permis de renforcer le mouvement syndical ?

I. Gersh : dans la sidérurgie, nous avons obligé les grandes entreprises à adopter des programmes d'action affirmative. Ces programmes prévoient que le 20 o/o des nouveaux emplois doivent être réservés aux femmes ou aux minorités opprimées. De même pour les apprentissages. Et cela a souvent forcé les entreprises à mettre sur pied, pour la première fois, un programme de formation. Ainsi, lorsqu'un noir ou une femme demandaient une formation professionnelle, cela donnait aussi aux travailleurs blancs la possibilité d'être formés. D'autre part, cela a obligé les entreprises à embaucher beaucoup de femmes et de noirs. Il est donc devenu bien plus difficile de confiner les femmes et les noirs dans des emplois non-industriels, à bas salaires, aux USA. Et pour la première fois, les femmes sont aussi représentées par les grands syndicats de l'industrie. Ce qui empêche les patrons de poursuivre leur chantage en disant aux hommes "puisque les femmes acceptent de bas salaires, acceptez-les aussi". Le syndicat se renforce donc en défendant les femmes et les noirs, y compris dans sa capacité à défendre les travailleurs blancs.

*Pour que l'action affirmative puisse être réalisée dans un trust ou une grande entreprise, cela nécessite une forte présence syndicale ?

— Oui, seuls les syndicats d'industrie les plus forts ont réussi à faire passer les actions affirmatives.

*Comment cette présence se traduit-elle ?

— Les grands syndicats d'industrie ont été construits dans les années trente, à la suite de grandes luttes de masse de la classe ouvrière. Ces syndicats sont aujourd'hui encore les plus puissants. Dans la sidérurgie, par exemple, tous les travailleurs d'un haut fourneau sont représentés par un seul syndicat. Il n'y a pas de syndicat professionnel organisant qui les électriciens, qui les mécaniciens, etc. Et les travailleurs non-qualifiés, qui forment la majorité de l'entreprise, sont également représentés par le syndicat. Ce qui lui donne une force certaine face au patron.

*A plusieurs reprises, tu as mis l'accent, dans ton exposé, sur le fait que la lutte pour les droits égaux a permis de renforcer politiquement les syndicats. Mais comment en sont-ils arrivés à reprendre cette revendication ?

— Cela a commencé au niveau local, dans les sections syndicales où des femmes membres du syndicat étaient également membres d'organisations extérieures au syndicat, comme l'organisation féministe NOW. Et elles ont obtenu que leur sections syndicale participent aux manifestations pour l'ERA par exemple. Et il y a deux ans, cette manière de faire s'est étendue dans tout le pays, ce qui fit fortement pression sur les directions syndicales nationales pour qu'elles s'engagent en faveur de l'ERA.

*Les syndicats qui soutenaient l'ERA ont dû ainsi mener une lutte politique. Est-ce que cela a fait avancer les choses en direction d'un parti des travailleurs, d'un parti ouvrier de masse aux Etats-Unis ?

— Oui, je le pense. La discussion sur l'ERA a été la première discussion politique à laquelle de très nombreux syndicalistes ont participé. Jusque-là, les syndicats s'étaient abstenus de participer à ces discussions et s'étaient concentrés sur les questions de salaires et

Quatre cents personnes environ (dont 70 à Genève et Bâle, 60 à Zurich, 50 à Lausanne et Bienne) ont assisté à la tournée de conférences de notre camarade Ilona Gersh, militante féministe, travailleuse des mines et membre du SWP (Parti socialiste des travailleurs) des Etats-Unis.

Dans ses exposés, Ilona Gersh a particulièrement bien fait ressortir l'importance politique et syndicale prise par la lutte pour les droits égaux aux Etats-Unis. Le mouvement ouvrier américain est concerné au premier chef, que ce soit par l'action affirmative (engagement préférentiel de femmes ou de membres de nationalités opprimées) ou par la bataille pour l'adoption de l'ERA (amendement constitutionnel établissant l'égalité des droits entre hommes et femmes). Au travers du témoignage d'Ilona Gersh apparaissait alors une autre Amérique, celle de la classe ouvrière et de son combat.

C'est évidemment de cet aspect que nous avons parlé avec Ilona Gersh.

La lutte pour les droits égaux aux Etats-Unis :

"Le syndicat se renforce en défendant les femmes"

Entretien avec Ilona Gersh.



de conditions de travail. Après leur prise de position sur les droits égaux, il paraissait logique de discuter d'autres questions. Et il devient alors aussi logique de se demander "de quel gouvernement avons-nous besoin pour faire avancer la cause syndicale ?" De nombreux travailleurs ont pu se convaincre que ni les républicains ni les démocrates ne représentaient cet appui nécessaire. Ils ont commencé à en déduire la nécessité d'un parti politique qui leur soit propre, et qui ne soutienne pas seulement leurs revendications matérielles, mais aussi leurs droits humains. Et le seul parti qui puisse faire cela, c'est un parti des travailleurs basé sur les syndicats.

*En ce qui concerne l'ERA, tu as précisé qu'il fallait que trois Etats supplémentaires le soutiennent pour qu'il puisse être adopté nationalement. Quel est votre plan de bataille pour l'adoption de l'ERA ? Et vos chances de succès ?

— Les républicains et les démocrates qui sont dans les gouvernements de ces Etats font tout ce qu'ils peuvent pour bloquer l'adoption de l'ERA, puisque cet amendement aurait des conséquences positives pour des millions de femmes et les encouragerait à se battre pour tous leurs droits, comme le droit à l'avortement. La lutte pour la victoire dans ces trois Etats va donc être une lutte gigantesque, même si trente-cinq Etats ont déjà accepté l'ERA. Cela va exiger un très grand engagement non seulement de la part du mouvement de libé-

ration des femmes, mais aussi des syndicats puisque ce sont eux qui disposent du réel pouvoir économique et social et qui seront capables de forcer les gouvernements d'Etat à admettre l'amendement sur l'égalité des droits.

*Dans quels Etats va se dérouler cette lutte ? Dans des Etats où le mouvement ouvrier est fort ?

— Il y a trois Etats sur lesquels le mouvement des femmes s'est concentré : la Floride, la Virginie et l'Illinois. En Floride, le mouvement des femmes et le mouvement ouvrier ont boycotté avec succès l'Etat, qui était opposé à l'ERA, en appelant plusieurs organisations à ne pas tenir leur congrès en Floride, ce qui entraînerait des pertes de millions de dollars pour l'industrie touristique, principale industrie dans l'Etat. En Virginie, le mouvement ouvrier a fondé une organisation qui s'appelle "Oeuvre pour les droits égaux"; c'est une action unitaire de plusieurs grands syndicats, dont celui des mineurs de charbon. Il y a deux ans, ils ont organisé une manifestation nationale à Richmond, la capitale de la Virginie. Dans l'Illinois, les syndicats sont très forts, l'Etat étant un centre de la sidérurgie et des chemins de fer. Une campagne nationale sera nécessaire pour l'emporter dans ces trois Etats.

*Les chances de succès existent, donc ?

— Il y a de bonnes chances de succès, car les syndicats commencent effectivement à se mobiliser.

La presse et la TV ont largement rendu compte du lancement de l'initiative "pour une formation professionnelle et un recyclage garantis", présentée le 17 février. Cet écho, et certains commentaires en particulier, montrent qu'en dépit de toutes les affirmations patronales ou gouvernementales, l'initiative répond à un problème réel et que la dégradation des conditions d'apprentissage peut de moins en moins être niée.

Initiative formation professionnelle

PREMIERES REACTIONS

Les réactions bourgeoises

La Neue Zürcher Zeitung, le Journal des Associations patronales et le Journal de Genève donnent, comme de coutume, le ton des réactions bourgeoises. Dans son édition du 20 février, la NZZ consacre son éditorial de politique intérieure à l'initiative. Autant ce journal est documenté lorsqu'il s'agit de bilan d'entreprises, d'indications économiques, autant ici l'information élémentaire est absente. La dégradation des conditions d'apprentissage n'est pas l'intérêt de ces Messieurs, en revanche ils soulignent que l'USS aurait abandonné la revendication d'ateliers publics depuis que la réforme de l'apprentissage en RFA a été mise en échec (par un boycott patronal). On tait ainsi le fait que la majorité des syndicats suisses, dont l'USS a son dernier Congrès, ont maintenu cette revendication dans leur programme.

Puis la NZZ félicite les syndicats de préférer la voie contractuelle où les "partenaires sociaux" peuvent s'entendre. L'argument avait déjà été avancé contre l'initiative 40 heures. L'intention est claire : diviser le mouvement ouvrier. Certes, bien des syndicats croient encore, par fidélité à la paix du travail, que la condition des apprentis pourrait être plus aisément améliorée par la négociation contractuelle (bien

qu'un tiers seulement des apprentis soient aujourd'hui concernés par des conventions collectives). Mais la NZZ "oublie" évidemment de dire que ce sont les associations patronales qui, systématiquement, refusent l'intégration des apprentis dans les CCT !

Enfin, la NZZ entonne l'inévitable couplet sur le PSO dont le seul but serait "l'agitation et le recrutement de sympathisants chez les apprentis". Notre initiative, on le sait, vise à briser le monopole patronal sur l'apprentissage et à combattre la dégradation de la formation professionnelle. Et la NZZ doit d'ailleurs reconnaître que la situation n'est pas brillante : "une application rapide des améliorations prévues dans la nouvelle loi et un contrôle plus efficace des conditions d'apprentissage par les inspecteurs de l'Etat et des associations permettront de couper l'herbe sous les pieds à cette initiative d'ailleurs dépourvue de chances".

Quant au Journal de Genève, sous la plume de J.S. Eggly, il constate d'abord une "pléthore" d'initiatives, pour évidemment traiter comme irresponsables celles qui ne lui plaisent pas. M. Eggly est incapable de penser que l'accumulation d'initiatives est l'expression d'un malaise social et politique croissant ! Puis il affirme que l'initiative aggravera le chômage, la taxe patronale

pour le financement des ateliers publics condamnant bien des entreprises à fermer leurs portes ! M. Eggly ne sait-il donc pas qu'à Genève l'initiative syndicale, adoptée définitivement en 1980, introduit le même principe des taxes et que le patronat, après avoir défendu les mêmes arguments, y a renoncé devant le vote populaire ? Certaines grandes entreprises essayent même de faire financer leurs ateliers privés par le fonds étatique et on a pu constater, dans certaines branches, que la taxe des entreprises était moins chère que les contributions qu'elles doivent verser à leurs associations patronales pour le soutien à la formation professionnelle...

Le Journal des Associations Patronales (JAP-12 février), enfin, chante les louanges de la "régulation par le marché" — le 50 o/o de femmes qui ne peuvent suivre une formation savent ce que signifie cette "régulation" ! — pour s'opposer à toute intervention de l'Etat. Quelle contradiction : le patronat ne cesse de se plaindre de ce que les apprentis lui coûtent cher, mais dès qu'il s'agit de faire intervenir l'Etat, il défend bec et ongle son monopole, qui lui rapporte d'intéressants profits ! Et le JAP de terminer lui aussi par un appel à l'USS pour qu'elle "rejette dès maintenant cette initiative excessive"...

La bureaucratie de l'USS reprend le flambeau

Le jour de la conférence de presse, l'USS publia un communiqué se distanciant de l'initiative. La direction de l'USS cherche ainsi ouvertement à relayer les arguments patronaux pour préserver la collaboration des partenaires sociaux. Son argument principal est de souligner le danger d'une "étatisation" de la formation professionnelle à laquelle elle oppose la voie des conventions collectives. C'est oublier que dans la chimie et les arts graphiques les syndicats viennent d'être battus dans l'intégration des apprentis aux CCT ! Quant au programme de l'USS, qui réaffirme l'ouverture d'ateliers publics, la direction de l'USS n'en souffle pas mot...

Bien plus, Victor Moser, secrétaire syndical USS à la jeunesse, développe dans le bulletin de l'USS des arguments maximalistes pour légitimer l'abandon d'une revendication inscrite au programme de l'USS... Il affirme : "Qui garantit en effet que des ateliers publics peuvent être réalisés dans l'intérêt du mouvement ouvrier ? Les écoles primaires et secondaires, l'université le sont-elles ? La confiance presque naïve du PSO dans les institutions de l'Etat est pour le moins étrange".

Cet argument se retourne contre son auteur. Il serait temps que les directions syndicales, qui siègent dans de multiples commissions, réalisent un contrôle effectif des écoles publiques ! Ce serait un tout petit pas, mais déjà un peu plus efficace que les déclarations de principe sur l'intégration des apprentis aux CCT. L'argument est par ailleurs d'autant plus surprenant que les syndicats, à Genève et à Bâle, ont lancé des initiatives dans le sens d'ateliers publics. Qu'en dit Victor Moser ? Reprendra-t-il la litanie bourgeoise sur "moins d'Etat" ? Veut-il, par exemple, démonter l'AVS au profit des caisses de pension privées et deux fois plus chères ? Ce serait une merveilleuse démonstration de sa méfiance envers les institutions bourgeoises...

Des réactions de l'USS, nous ne pouvons tirer qu'une conclusion : les militants actifs du syndicat devront défendre le programme de l'USS contre la volonté de la direction de le ranger au tiroir, en refusant d'opposer la voie conventionnelle au développement simultané d'ateliers publics d'apprentissage.

Réactions dans le PS, le PdT et le PSA

Dans le Parti socialiste suisse, les réactions sont différenciées. La Tagwacht de Berne n'informe même pas ses lecteurs du contenu de l'initiative, donnant simplement la plume à Victor Moser pour répéter ses arguments. Un exemple "d'information" même en-deçà de la presse bourgeoise. La Voix Ouvrière, sans

prendre position quant à elle, ne fait guère mieux : dix lignes de communiqué annonçant le lancement de l'initiative. Quand le PDT, contacté à plusieurs reprises depuis l'été 1979, daignera-t-il prendre position ?

Le Volksrecht (PSS) par contre consacre une large information, plutôt favorable, à l'initiative. Il est vrai qu'à Zurich le PS a rejoint le comité pour l'initiative cantonale qui sera votée en juin. Enfin, le PSA du Tessin a décidé de consacrer une page à la présentation de l'initiative.

K. Bruner / M. Thévenaz
3.3.1981

ARGUMENTS



Initiative formation professionnelle

UNE CONFIANCE NAIVE DANS L'ETAT ?

On objecte à notre initiative : des ateliers publics ne valent pas mieux que la formation en emploi. Les écoles publiques sont tout aussi défavorables aux travailleurs. Il faut être naïf pour faire ainsi confiance à l'Etat.

Cette méfiance envers l'Etat bourgeois est évidemment plus que légitime et nous sommes les premiers à la partager ! Toutes les "réformes" scolaires n'ont pas supprimé la sélection sociale. Pourtant, personne (à part les directeurs d'écoles privées...) ne défend l'idée qu'il faudrait supprimer l'école publique et la remplacer par un système d'écoles privées, coûteuses et différentes les unes des autres. Au contraire, un tel système serait encore plus difficile à contrôler : les programmes, les conditions d'études, les écolages, les systèmes de sélection seraient totalement différents, accentuant les divisions.

Or c'est exactement cette situation qui domine aujourd'hui dans la formation en emploi : des milliers de contrats différents et individuels, dont beaucoup dans les branches où il n'existe même pas de convention collective, des milliers d'apprentissages où la formation est mauvaise parce que l'entreprise n'a pas les moyens et exploite une main d'œuvre bon marché, bref un système anarchique impliquant une masse de contrôleurs et commissaires (dont les pouvoirs sont d'ailleurs restreints) pour "contrôler" les conditions d'apprentissage.

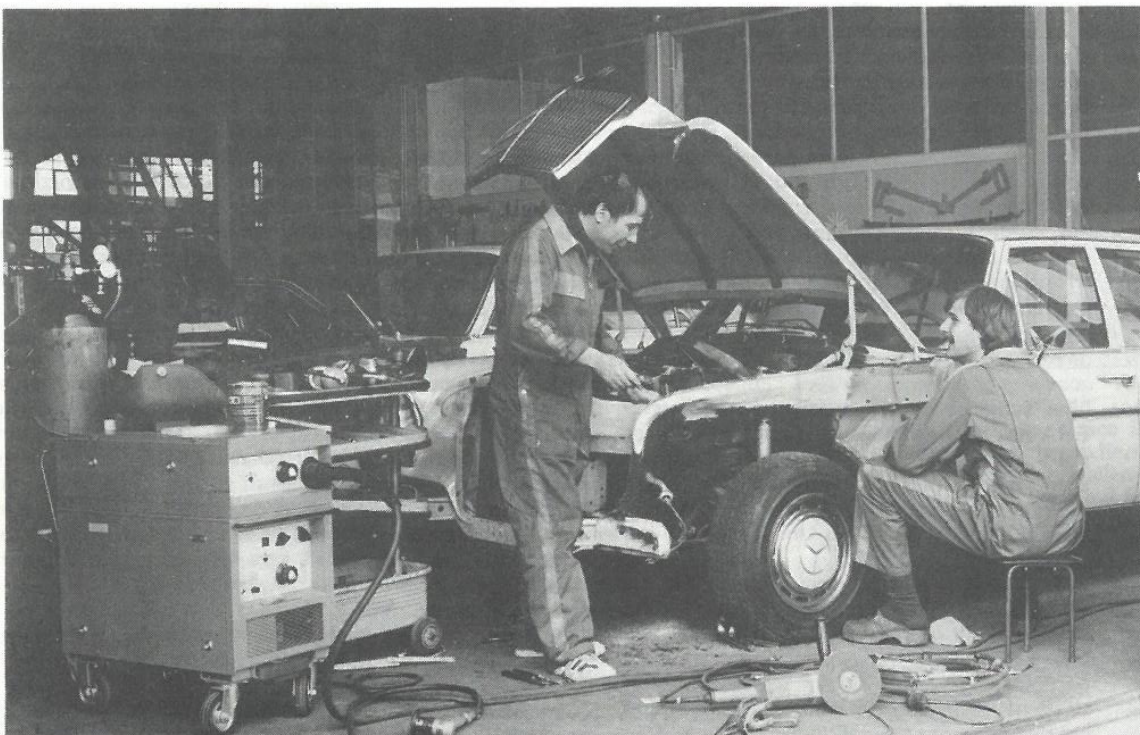
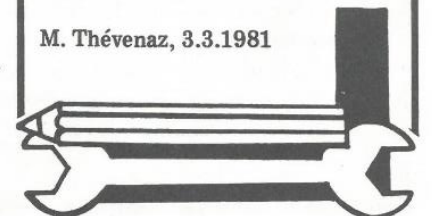
En outre, l'apprentissage en emploi fait dépendre l'avenir professionnel des jeunes du fait qu'ils trouvent ou non une place. Et on sait que celles-ci ont diminué dans les professions qualifiées au profit d'apprentissages courts moins qualifiés. Sans parler de ceux qui ne trouvent pas de place.

Notre initiative répond à cela. Elle introduit la possibilité pour tout jeune d'acquérir une qualification en atelier public. Qu'on nous dise pourquoi l'ouverture de ces places serait moins bonne que d'être forcé à une formation peu qualifiée...

Certes la bourgeoisie s'efforcera de modeler des ateliers publics à sa façon. Mais cela veut-il dire qu'il faille y renoncer ? Notre initiative est claire : l'entrée dans ces ateliers ne doit être soumise à aucune sélection d'entrée, et doit conduire à un CFC en trois ans minimum. Cela, la bourgeoisie ne pourra le remettre en cause si l'initiative est acceptée.

Restera évidemment un problème : sans contrôle permanent et indépendant des apprentis, des associations de parents et des syndicats, la bourgeoisie pourra, à la longue, dévaloriser de tels ateliers. Mais alors soyons clairs : une école publique est plus facile à contrôler que mille contrats privés ! Ses budgets et ses comptes sont publics (pas ceux des patrons !), ses programmes unifiés, ses élèves concentrés. Une forte présence syndicale y serait infiniment plus efficace que des centaines de commissaires d'apprentissage.

M. Thévenaz, 3.3.1981



"T'as lu les arguments de l'USS contre les ateliers publics ? — Fais-moi pas rire, y'a déjà mon cric qui se gondole !"

INITIATIVE POPULAIRE FEDERALE « POUR LA PROTECTION DES LOCATAIRES »

Art. 34 septies 2° à 5° al.

- 2 La Confédération légifère pour protéger les locataires de logements et de locaux commerciaux contre les loyers et les autres prétentions inéquitables du bailleur, ainsi que contre les congés injustifiés.
- 3 Les congés injustifiés doivent être annulés à la demande du locataire.
- 4 Les cantons désignent les autorités compétentes pour statuer en la matière.
- 5 La Confédération prend des mesures de protection analogues dans le domaine des baux à ferme.

Protection des locataires :

Signez l'initiative !

La récolte des signatures pour l'initiative fédérale pour une protection des locataires est en cours. L'initiateur en est la Fédération suisse des locataires, qui réunit en son sein les associations régionales de locataires de la Suisse alémanique, de la Suisse romande et du Tessin. Son but est d'améliorer et de généraliser la protection contre les loyers et autres prétentions abusives du bailleur, de même qu'une protection plus efficace contre les résiliations de bail. Le fait que le Conseil fédéral propose maintenant une meilleure protection des locataires ne change rien à la nécessité de cette initiative. Le peuple, trop souvent, a été trompé par de telles manœuvres, permettant une fois le danger d'un vote populaire positif écarté, d'enterrer le tout.

Ce qui nous paraît le plus important dans cette initiative, c'est la possibilité d'annuler une résiliation injustifiée, alors qu'actuellement on ne peut que prolonger le bail dans un tel cas. Cette situation a amené beaucoup de locataires à renoncer à protester contre des prétentions abusives de leur bailleur, de crainte de recevoir quelque temps plus tard leur congé. Le journal des locataires alémaniques de décembre 1980 relate des cas nombreux et scandaleux de tels agissements de la part de bailleurs. L'initiative est également importante car elle accorde une protection identique aux fermiers, pour qui le congé a des conséquences encore plus catastrophiques.

Un premier pas positif

Le but de l'initiative est limité. Même si elle devait trouver une pleine application, la pénurie de logements ne sera pas endiguée car elle trouve ses racines dans la concentration des places de travail aux centres des villes et le développement parallèle du loge-

ment à l'extérieur des cités. Ce qui aboutit, grâce à la propriété privée, à des logements de mauvaise qualité aux loyers élevés. L'initiative offre donc la possibilité au locataire de se défendre contre l'exploitation de la pénurie de logements par les gérances, notamment contre des loyers abusifs qui procureraient un rendement plus élevé que la moyenne, ou contre des résiliations chicanières. Dans la situation actuelle, c'est déjà suffisamment important en soi.

La loi d'application devra accorder au locataire la possibilité de recourir non seulement contre une augmentation de loyer mais également contre un loyer en vigueur qui serait trop élevé. Devront également être interdits les loyers abusifs "justifiés" par un prix d'achat trop élevé — spéculatif — de l'immeuble.

Contre cette restriction de leurs droits, les milieux immobiliers brandissent la menace d'un ralentissement de la construction de nouveaux logements. Ces menaces ne sauraient être prises au sérieux : les

loyers "non-abusifs" au sens de l'initiative, offrent une rentabilité suffisante pour que l'immobilier reste une valeur de refuge solide en cas d'inflation. Par ailleurs l'initiative n'a aucun effet sur le prix de vente des immeubles, et c'est à cette occasion que le propriétaire réalise la valeur spéculative de son immeuble.

Des chances réelles de victoire

Vu la réapparition de la pénurie de logements et des majorations de loyer, le but de l'initiative a de réelles chances de se réaliser, que ce soit par une percée au niveau législatif ou par une victoire en votation populaire (la protection des fermiers est un argument nouveau dans ce sens). Toutefois, de telles victoires nécessitent un large mobilisation et nous espérons que les initiants feront tout ce qu'il faut pour qu'une fois les signatures récoltées, une réelle mobilisation se développe. Cela est d'autant plus nécessaire que la mise en application de l'initiative se fera au travers d'une loi fédérale et que là les manœuvres des milieux immobiliers redoubleront de vigueur. Le premier pas de la mobilisation reste la récolte d'un nombre imposant de signatures. Nous appelons pour notre part à soutenir cette initiative et à participer activement à la récolte de signatures.

André Meylan

Les formulaires d'initiative peuvent être obtenus auprès des associations de locataires cantonales ou auprès du Comité d'action suisse pour une protection des locataires, Weisse Gasse 15, 4051 Bâle.



...NOTES ... NOTES ... NOTES ..

GARAGES GENEVOIS : C'EST DANS LA POCHE !

Il a fallu sept mois de persévérance et de lutte pour trouver un accord entre les syndicats des garages FTMH-FCOM-FCTA et l'association patronale UPSA au sujet de la nouvelle convention collective de travail (CCT). Une CCT favorable aux travailleurs, qui démontre que la détermination et la mobilisation unitaire sont payantes !

La résolution des travailleurs, évidente lors de l'assemblée générale du 15 janvier (cf. la brèche no 246), a forcé le patronat des garages à entrer en négociation dès le 27 janvier, date à laquelle les deux parties se sont mises d'accord sur les revendications suivantes :

- *une nouvelle semaine de vacances pour tous dès 1982, une cinquième semaine pour tous les apprentis dès 1981 et pour les travailleurs âgés de 50 ans et plus dès 1984;
- *réduction du temps de travail progressif afin d'atteindre en 1983 43,5 heures dans les stations-service et 42,5 heures dans les ateliers;
- *13ème mois intégral dès 1984;
- *indexation au coût de la vie et hausse généralisée du salaire minimum d'embauche de fr. 100.-;
- *extension au Conseil professionnel (commission paritaire) des compétences en matière d'hygiène et de sécurité.

Restait à régler (puisque l'accord ne s'était pas fait sur ce point) la question du droit d'affichage dans l'entreprise devant l'Office de conciliation. Par ce biais, le problème important de la présence syndicale dans les entreprises était posé. Devant l'Office, le droit d'affichage a

été obtenu pour 1983. Certains penseront que c'est tard...mais mieux vaut tard que jamais !

corresp. GE, 8.2.81

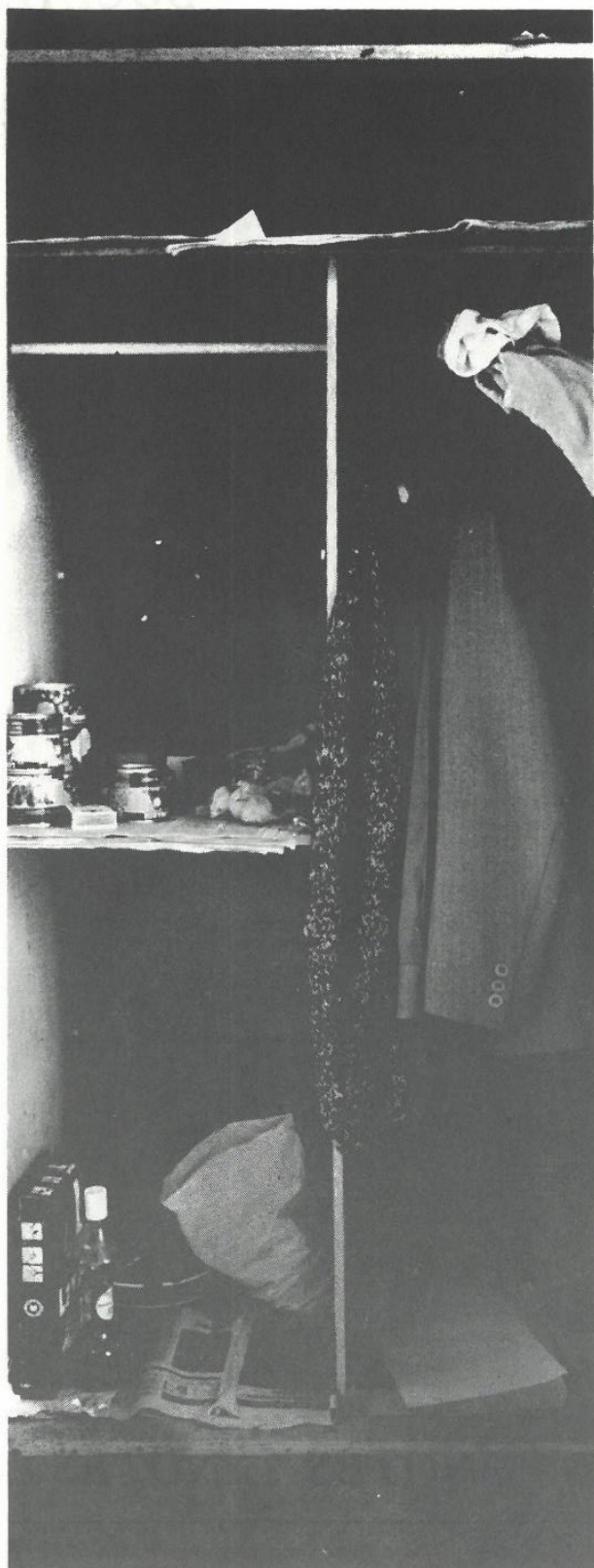
GENEVE : 1 500 A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

A l'appel de leurs organisations syndicales, 1 500 membres du personnel de la fonction publique et semi-publique se sont réunis en assemblée générale le 3 mars 1981. Après avoir constaté le refus des autorités d'entrer en matière à propos des 5 revendications avancées (semaine de 40 heures, 5 semaines de vacances, augmentation des effectifs selon les besoins des services et sous le contrôle du personnel, 16 semaines de congé-maternité et interdiction de licenciement durant la grossesse; pour les enseignants, diminution des effectifs des classes), les participants ont voté une résolution exigeant des autorités :

- a) qu'elles fassent des propositions précises d'ici au 20 mars;
- b) qu'un accord puisse intervenir d'ici fin avril.

Sans quoi des débrayages seront organisés si nécessaire. Une journée d'action est d'ores et déjà prévue pour le 14 mars, alors que le 19 mars se déroulera une manifestation de soutien aux 5 revendications.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cet important mouvement dans la fonction publique à Genève.



Une action syndicale à saluer.

Le numéro du 23 février de "L'Ouvrier sur bois et bâtiment", journal de la FOBB, annonce la création d'un comité de soutien à "Etre solidaires" réunissant plusieurs fédérations et syndicats. L'objectif de ce comité — qui rassemble, et c'est très positif, outre des syndicats de l'USS, des syndicats chrétiens comme la FCOM — est de lancer une action nationale d'affiches en soutien à "Etre solidaires". De telle manière que "les électeurs suisses doivent remarquer que les syndicats prennent très au sérieux l'amélioration de la position des travailleurs étrangers".

Il reste à espérer que l'unité d'action syndicale ainsi réalisée serve d'exemple et se reconstitue lors de la défense d'autres thèmes intéressant directement le mouvement ouvrier.



Le statut de saisonnier est au centre des débats autour de l'initiative s'emploient systématiquement à en minimiser le caractère discriminatoire. Nous fournissons une description succincte, mais complète de leur conditions de vie.

Statut de saisonnier

LA RÉALITÉ D'UNE DISCRIMINATION

LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Au départ le saisonnier est une personne en difficulté. Le recrutement des saisonniers se fait dans les offices de chômage et les zones arrières sans travail des pays d'émigration. Pour sortir de l'ornière un saisonnier est obligé d'accepter du travail à n'importe quel prix. De toute façon il n'y a pas de discussion, c'est à prendre ou à laisser. De plus il n'a pas de bases de comparaison dans son pays d'origine. Il ignore le niveau des salaires en Suisse. Dans l'agriculture et l'hôtellerie il arrive même qu'on lui montre son contrat de travail après son arrivée en Suisse seulement. Il est surtout attiré par la perspective de pouvoir renvoyer chez lui ses économies en profitant du taux de change intéressant du franc suisse. Il ignore le coût de la vie en Suisse, qui va gravement limiter ses possibilités d'épargne.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Formellement les saisonniers ne connaissent pas de traitement particulier. Mais comme ils occupent en général les emplois les moins bien rémunérés et qu'ils sont souvent seuls à faire ce travail dans les branches dites saisonnières, c'est comme s'il y avait des conditions de travail spécifiques pour les saisonniers. Tous se plaignent des rythmes de travail extrêmes auxquels ils sont soumis. Tous connaissent des horaires très longs :

- * 55 à 60 heures dans l'agriculture et chez les maraîchers;
- * 51 heures dans la restauration et l'hôtellerie (personnel de service), souvent avec des heures supplémentaires non payées;
- * 45 à 50 heures dans la construction (un temps de déplacement de 45 minutes à 1 heure s'ajoute par jour).

Chez les maraîchers et les horticulteurs, il n'y a aucune interruption du travail en cas de pluie. Le travail se fait d'affilée sans pause de 7 heures à midi et de 13 heures jusqu'au soir. Dans la construction le travail est interrompu en cas de pluie et le salaire est alors compensé à 80 o/o.

Les travailleurs de l'agriculture gagnent extrêmement peu : 880 francs net ou fr 3.50 de l'heure, ou 1 440 francs brut. Dans certains cantons les saisonnières gagnent encore moins. Dans la restauration un garçon de café gagne environ 1 700 francs brut et environ 1 000 francs après déduction de la nourriture, du logement, des impôts et des assurances. Le salaire net est parfois encore bien plus bas, car certains patrons de bistrot logent leurs saisonniers dans des studios dont le loyer mensuel est de 400 ou 450 francs. Dans l'agriculture et la restauration on ne connaît pas le 13ème salaire et le paiement des heures supplémentaires (très fréquentes, notamment dans l'hôtellerie) est irrégulier. Dans la construction les salaires sont meilleurs. Un maçon manoeuvre gagne en 1981 environ 12 francs par heure (il y a des variations cantonales). Et les travailleurs de la construction ont en plus le 13ème mois. Cependant, un travailleur nouvellement engagé gagne 15 o/o de moins pendant les 2 premiers mois, ce qui pousse certains entrepreneurs à réengager chaque année de nouveaux saisonniers afin de réaliser chaque fois cette économie de 15 o/o. Il arrive souvent que le réajustement ne se fasse pas après les deux mois d'essai et que le saisonnier n'ose pas exiger son dû par peur de représailles. Le 13ème salaire des saisonniers est conditionnel. Ceux qui partent trop tôt ou qui rentrent trop tard d'un séjour de vacances en été perdent le droit à cette prestation.

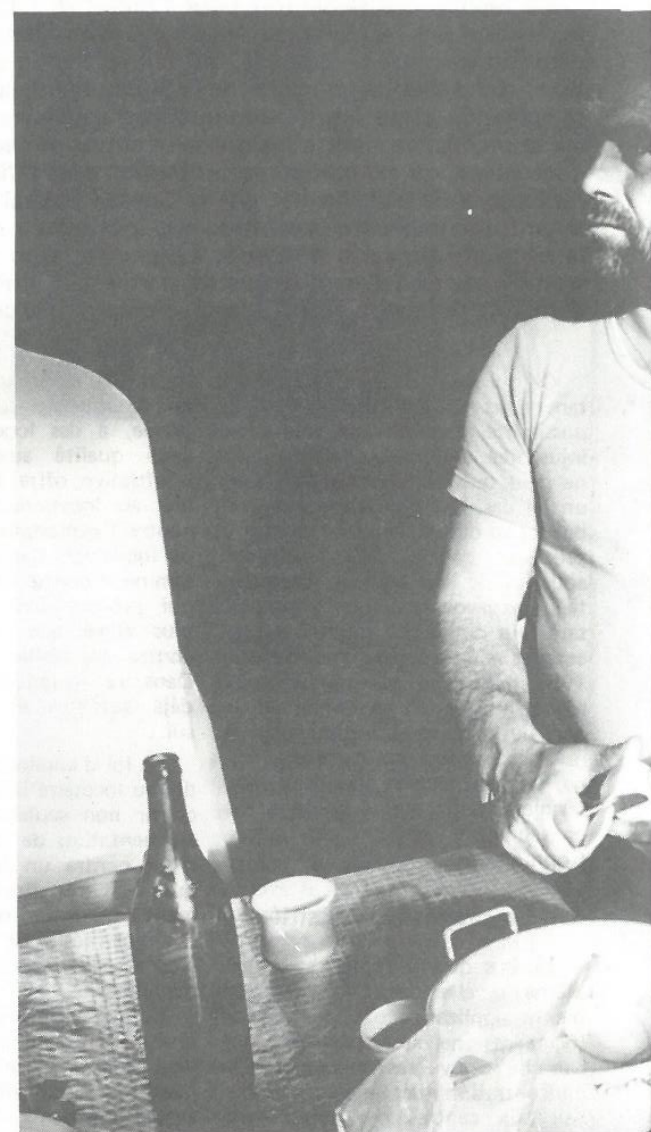
Certains saisonniers font du travail de maçon. Ils y ont été formés dans leur pays. Cette formation n'est pas reconnue en Suisse dans la majorité des cas. Ils travaillent alors comme "semi-qualifiés", ce qui signifie qu'ils font le même travail comme un maçon qualifié mais pour un salaire inférieur.

LE FISC

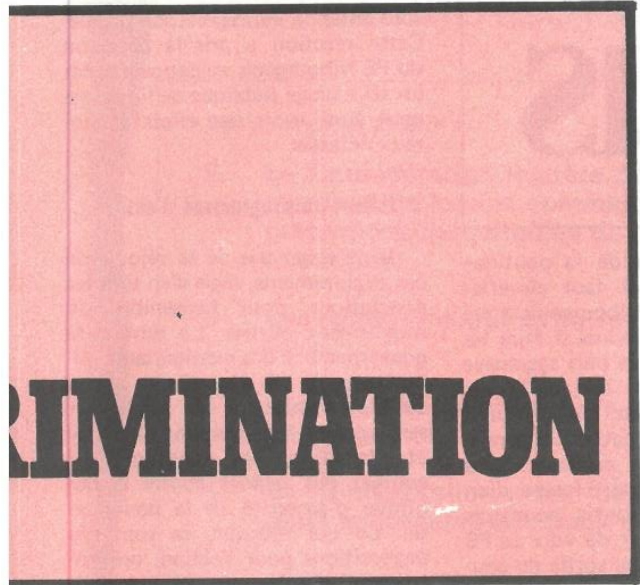
Les saisonniers sont imposés à la source, et cela à un taux calculé sur 12 mois. Pourtant, la loi les oblige à quitter le pays après 9 mois. Ils paient donc proportionnellement plus qu'un salarié travaillant à l'année; pourtant, leur statut les empêche de bénéficier de la totalité des prestations publiques. Leurs enfants ne vont pas dans les écoles suisses; rares sont les saisonniers qui ont une voiture pour rouler sur nos routes, etc.

DROIT DE CHANGER DE PLACE DE TRAVAIL

La majorité des saisonniers ont un contrat de travail à durée déterminée, ce qui signifie qu'ils doivent rester chez leur patron pendant la durée de validité du contrat. Depuis la récession beaucoup de patrons ont pris l'habitude de conclure des contrats de 3 ou 4 mois dont la prolongation est à bien plaisir. Les saisonniers n'ont malgré tout pas le droit de changer de place, sauf si la police cantonale des étrangers estime que leur motif de changement est valable... De toute façon ils n'ont pas le droit ni de changer de canton ni de changer de profession, sauf avec l'accord explicite de la police des étrangers.



'Etre Solidaires' et ses adversaires re. Dès lors il nous paraît utile de et de travail.



LA SECURITE DE L'EMPLOI

Les chiffres sont ici éloquentes : 20 o/o des saisonniers quittent leur place avant la fin de la saison; ils ne la supportent plus. Chaque année il y a en moyenne 30 o/o de nouveaux saisonniers, soit de 1972 à 1980 entre 180 000 à 110 000 par an avec un creux à 60 000 en 1976. Ces chiffres prouvent que le statut de saisonnier nie totalement toute sécurité de l'emploi.

Les saisonniers paient évidemment des cotisations à l'assurance comme tout le monde. Mais, pendant la saison, il est très peu probable de les retrouver au chômage, à cause de leurs contrats à durée déterminée, à cause du fait qu'ils ne remplissent fréquemment pas la clause des 150 jours (1), mais aussi parce que les offices cantonaux du travail font tout pour les replacer en cas de perte d'emploi; au retour dans leur pays la majorité sera au chômage, mais alors la caisse suisse ... ce n'est plus son problème. Dans la construction on connaît encore une autre farce du même genre: vers la fin de la saison les patrons font signer une "assurance de retour". Les saisonniers mettent tout leur espoir dans la signature de ce papier. En réalité cette "assurance" n'engage que le saisonnier à revenir l'année prochaine chez le même patron. Si ce dernier renonce au printemps au réengagement de l'un des saisonniers qui a signé, il ne court aucun risque de représailles. Ainsi il arrive fréquemment que des patrons

fassent signer un nombre de saisonniers supérieur à leur besoin et au contingent auquel ils ont droit. Et au printemps suivant des centaines et des milliers de saisonniers attendent un contrat, et ce contrat ne vient pas ... De toute façon, un patron n'a aucune obligation de faire revenir un saisonnier l'année suivante en début de saison. Il peut attendre mai, juin, septembre, peu importe. Le patron a tous les droits, le saisonnier aucun.

LE REGIME DES PERMIS

Cet arbitraire patronale joue un rôle particulièrement important en raison des conditions légales pour faire la demande d'obtention d'un permis B. Actuellement il faut qu'un saisonnier ait séjourné en Suisse 9 mois par année pendant 4 ans pour pouvoir faire cette demande. Dès lors il suffit d'un caprice patronale ou d'un petit retard administratif dans la délivrance des papiers pour que la demande ne soit plus recevable. Les 35 mois prévus dans la nouvelle loi n'y changent rien, puisque les saisonniers séjournent en moyenne 7 mois par année en Suisse. En 1979, il y avait 96 212 saisonniers au mois d'août. 3 740 saisonniers seulement ont obtenu un permis annuel. Cela en représente 3,9 o/o. On voit bien l'hypocrisie du conseiller fédéral Kurt Furgler, lorsqu'il déclare au Conseil national, en automne 1980 :

"nous voulons honnêtement nous astreindre ... à chercher une solution humaine qui permette aux saisonniers d'obtenir rapidement le permis de séjour".

LE LOGEMENT DES SAISONNIERS

Depuis que l'on dénonce publiquement les conditions de logement des saisonniers, certains entrepreneurs ont construit des bâtiments neufs. Ces cas sont cependant exceptionnels et ils ne changent rien sur le fond : les saisonniers continuent à loger 9 mois par an dans des sortes de dortoirs de caserne, installés dans des baraques en bois, dans des immeubles voués à la démolition ou dans des constructions plus neuves, 3 à 4 ouvriers par chambre, voilà la règle. Dans la construction ils paient entre 140 et 220 francs par personne, ce qui fait de ces logements l'opération immobilière la plus lucrative du marché suisse. Les logements des saisonniers se situent dans la plupart des cas à l'écart des autres quartiers d'habitation, de préférence dans des zones industrielles. L'accès aux transports publics est en général inexistant, la distance aux magasins importante. Chez certains maraîchers on trouve encore des situations tout à fait archaïques, des logements sans chauffage, des installations sanitaires rudimentaires, situées à 10 minutes de l'autre côté du village. Dans l'hôtellerie les saisonniers logent soit au grenier de l'établissement, soit dans des studios à l'extérieur qui sont souvent misérables mais dont le loyer peut atteindre trois cents, quatre cents, voire cinq cents francs.

LE REGROUPEMENT FAMILIAL

Un saisonnier peut séjourner en Suisse s'il travaille. Il peut donc faire venir sa femme ... si elle a trouvé un travail. Et une étrangère qui a des enfants n'obtient pratiquement jamais le permis de saisonnier. Une saisonnière enceinte doit quitter le pays. Cette disposition pousse à l'avortement, qui est effectivement particulièrement fréquent chez les saisonnières. Ainsi Kurt Furgler, si opposé à l'avortement qu'il a refusé à l'époque de l'initiative pour sa décriminalisation, est aujourd'hui le défenseur d'une loi qui contreint pratiquement les saisonnières à avorter. Nous sommes pour le droit à l'avortement, mais contre toute mesure forçant une femme à avorter.

Dans la vie quotidienne cette interdiction de fait au regroupement constitue une privation terrible. Toute la vie privée de ses travailleurs est déréglée, que ce soit sur le plan affectif, sexuel ou par rapport à l'éducation de leurs enfants et à l'organisation de leur vie sociale.



LA SECURITE SOCIALE

Ici la situation est trop complexe pour être décrite en quelques mots. Ces questions sont en effet réglées en partie par des accords bilatéraux entre la Suisse et les pays d'émigration; la situation est donc très variée. Il n'en reste pas moins que :

- * les maladies et les accidents survenant pendant les 3 mois de séjour hors du pays ne sont pas couverts par l'assurance maladie ou la CNA (assurance-accidents);
- * les saisonniers comme tous les immigrés n'ont pas droits aux rentes extraordinaires et la majorité des saisonniers ne peuvent bénéficier des prestations de réadaptation;
- * un saisonnier accidenté qui se trouve à l'étranger à l'échéance de ses prestations d'accident ne peut jouir des prestations AI.

CONCLUSION

Ce tableau révèle des conditions de travail et de vie extraordinairement précaires. La majorité des acquis du mouvement ouvrier suisse ne s'appliquent pas aux saisonniers. Ce sont des travailleurs qui connaissent encore des conditions semblables à celles qui étaient courantes dans la première moitié du 19ème siècle. Cette situation est d'une part le résultat des mesures particulières liées au statut. Et d'autre part, la conséquence du fait que le cas des saisonniers a été négligé ou oublié lors de l'élaboration des dispositions légales suisses. Dans les deux cas il n'y a qu'un seul moyen pour améliorer la situation : l'abolition du statut de saisonnier !

Faucher

(1) Pour percevoir les indemnités de chômage, un salarié doit avoir auparavant travaillé durant 150 jours sans interruption dans l'année qui précède.

QUAND LES PATRONS PARLAIENT FRANCHEMENT.

Dans la campagne menée actuellement par le patronat contre l'initiative "Etres solidaires". l'argument du caractère saisonnier de certaines branches économiques — que l'abolition du statut de saisonnier condamnerait donc à la faillite — est constamment présent. Or, il fut un temps où les patrons et les autorités parlaient franchement de la situation réelle :

** En 1970, l'Association des industries vaudoises et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie publiaient un catalogue d'arguments contre l'initiative Schwarzenbach. On y lisait la déclaration suivante de M. Dubochet, alors

directeur du Bureau vaudois des autoroutes : "Nous avons travaillé presque tout l'hiver grâce à nos efforts de rationalisation (...). Leur absence (des immigrés, réd.) signifierait le blocage complet des chantiers durant 3 mois par année, ce qui est valable pour les autoroutes et pour l'industrie de la construction en général".

** Dans le rapport du Groupe des industries suisses de la construction de 1974, il était précisé : "Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les travailleurs étrangers étaient véritablement saisonniers, conformément au caractère que notre branche avait à l'époque. Ce caractère saisonnier s'est toutefois modifié ces vingt dernières années (...). Il faut reconnaître absolument que cette branche (la construction, réd.) à quelques exceptions près pour des raisons d'exploitation et économiques, ne peut plus supporter d'entreprises dites saisonnières."

Ne peut plus supporter d'entreprises saisonnières : l'aveu est de taille est fait apparaître les actuelles déclarations patronales pour ce qu'elles sont : la volonté de sauvegarder un statut de saisonnier certes profitable, mais nullement "économiquement inéluctable".

Du reste, même l'hôtellerie, toujours présentée comme la branche saisonnière par excellence, l'est beaucoup moins que les patrons cherchent à le faire croire. Témoin cette précision du Conseil fédéral, en réponse à une pétition des hôteliers et restaurateurs lui demandant, en 1973, de revenir sur sa décision fixant l'entrée des saisonniers en Suisse au 1er avril : "les gouvernements cantonaux n'ont pas seulement la possibilité de tenir compte des besoins de l'industrie hôtelière véritablement saisonnière, mais ils pourront continuer, conformément à la pratique suivie jusqu'ici, à délivrer des autorisations saisonnières aux établissements hôteliers et de restauration ouverts toute l'année." Ce qui signifie en clair que les saisonniers travaillent dans des établissements qui sont loin d'avoir une activité saisonnière et que donc le volume des emplois saisonniers est largement supérieur au nombre des postes de travail effectivement saisonniers.



Parti socialiste suisse

Nouveaux remous

On se rappelle le bruit suscité par la lettre de 14 parlementaires socialistes romands adressée au Comité directeur national et demandant l'ouverture d'une enquête disciplinaire contre les tenants du Groupe d'Yverdon, accusés par ces notables d'être "un parti dans le parti". Cette lettre n'a pas fini de provoquer des remous.

La position du Comité directeur

Le Comité directeur, désireux de ne pas accroître les tensions au sein du PSS et sachant qu'un désaveu du Groupe d'Yverdon aurait été interprété comme un soutien à la droite du parti (dans une situation où la politique traditionnelle du PSS, incarnée par la droite du parti, est remise en cause par une agressivité accrue de la bourgeoisie), a décidé que le Groupe d'Yverdon, tout comme les regroupements de la droite qui ont vu le jour en Suisse alémanique, ne sont pas pour l'instant des "partis dans le parti", avec des organes et des cotisations fixes. Il s'agit, somme toute, d'un petit désaveu au ballon d'essai des notables. Mais cette décision ne règle en rien les problèmes causés par l'absence de plus en plus sensible de perspectives d'action claires pour le PSS.

Le PS fribourgeois déchiré

L'initiative de la lettre des 14 est venue, selon toute vraisemblance, de Félicien Morel (conseiller national de Fribourg). Il s'était déjà illustré l'année dernière par ses propos contradictoires. Au Congrès de l'USS, il s'était livré à une attaque contre le programme de l'USS, qu'il jugeait insuffisamment combatif. Il s'était fait rabrouer vertement par ses collègues d'autres fédérations, qui lui ont reproché de défendre des positions individuelles, qu'il

n'avait jamais défendues dans sa propre fédération, l'Union PTT ! Rien qu'un petit coup de gueule insignifiant, pour essayer de mieux faire passer sa politique "réformiste

des petits pas", comme il la définit lui-même. Ensuite, lorsque le socialiste genevois Christian Grobet fut battu en décembre lors des élections au Conseil d'Etat, Morel emboucha sa trompette pour décrier la gauche du PS genevois, responsable selon lui d'avoir effrayé l'électorat bourgeois et d'avoir précipité la chute du PS.

Les méandres de l'attitude d'un Morel sont intéressants surtout à

titre d'illustration de la politique actuelle du PS. Il faut en effet savoir que le PS fribourgeois a été le premier PS cantonal à faire les frais de la politique plus aggressive de la bourgeoisie. En 1976, ses deux représentants au Conseil d'Etat avaient été battus électoralement malgré une croissance des voix, essentiellement à cause d'un accord entre les partis bourgeois de ne plus accorder de voix au PS sur leurs listes. Cette sortie du gouvernement a été un choc pour les dirigeants du PS. Ils en ont tiré la conclusion qu'il ne fallait pas donner des motifs de "frayeur" à l'électorat pour pouvoir postuler à nouveau à une participation au gouvernement. Le PS fribourgeois n'a pas adopté un programme de lutte contre la majorité bourgeoise, il ne s'est pas lancé dans la mobilisation des salariés du canton pour la satisfaction de leurs revendications essentielles. Non, au contraire, il a concentré son activité sur le lancement d'une initiative pour l'élection du Conseil d'Etat à la proportionnelle et non plus à la majorité, initiative qui a d'ailleurs échoué.

Cette politique n'a pas été sans conséquences à l'intérieur du PS fribourgeois, les membres ne voyant plus de résultats concrets. Les tensions entre certains députés et la direction Morel - Pillier - Clerc en sont l'illustration. 1981 étant année électorale, les pressions dans le parti contre les courants critiques sont devenues plus fortes, la direction ne voulant donner aucun argument au PDC lui permettant de revenir sur ses vagues promesses d'accorder un siège au Conseil d'Etat au PS. D'où également les déclarations contre les socialistes genevois, contre le Groupe d'Yver-

don. Ces pressions ont en retour provoqué une lettre ouverte de 14 députés socialistes fribourgeois, très virulente contre l'appareil du PS et le "sectarisme, le dogmatisme et l'alignement des consciences" que d'aucuns pourraient manifester, sous-entendu Morel et compagnie. Cette réaction a pris la direction du PS fribourgeois au dépourvu, car un tel étalage public de linge sale peut aussi avoir des effets électoraux néfastes.

Il faut un programme d'action

Il ne s'agit pas de se réjouir de ces déchirements, mais d'en tirer les conclusions pour l'ensemble du mouvement ouvrier. Le retrait du gouvernement des représentants minoritaires du PS n'est pas en soi un facteur permettant de débloquent sans autre la situation politique et d'améliorer les conditions du combat des salariés contre la politique d'austérité de la bourgeoisie. Ce qui manque, ce sont des propositions pour l'action, un programme d'action et de lutte qui, s'articulant autour des besoins immédiats des travailleurs, des femmes et des jeunes, fasse des propositions entre autre dans le domaine de la formation professionnelle, de l'égalité des droits, du temps de travail et du stress, des salaires, de la fiscalité et de l'emploi, qui facilitent la mobilisation unitaire et anti-capitaliste des travailleurs. Un programme qui indique la voie de la mobilisation, qui soit porté dans les syndicats. Un programme qui refuse la logique de la participation minoritaire du PS dans le gouvernement, c'est-à-dire la logique de la collaboration. Un programme qui exige sur le plan cantonal et communal que les mandataires réformistes rompent avec le principe de la collégialité, qu'ils acceptent d'être responsables en premier lieu devant leurs partis et les syndicats, en particulier devant les cartels syndicaux qui jouent un rôle important dans la politique cantonale du mouvement ouvrier. L'exemple fribourgeois est à cet égard parlant et convaincant. Il n'est, par ailleurs, pas exclu que la majorité du PS genevois face à l'échéance de novembre 1981 ne suive la même voie.

André Meylan



Congrès 1980 du PSS à Genève.

Elections complémentaires au Conseil d'Etat vaudois :

Il faut battre la droite !

Les 14 et 15 mars se déroulera l'élection de deux nouveaux membres du Conseil d'Etat vaudois, à la suite des démissions des représentants socialiste (Gavillet) et radical (Debétaz). Les libéraux vaudois, qui depuis quelques temps suivent l'exemple de leurs frères genevois en adoptant un cours plus offensif, ont décidé de présenter une candidature de combat pour conquérir un deuxième siège au gouvernement. Dans cette situation, la section de Lausanne et environs du Parti socialiste ouvrier (PSO) appelle à voter socialiste, pour battre la droite et favoriser ainsi une riposte unie et active du mouvement ouvrier à la politique de la bourgeoisie.

Sous prétexte d'offrir une réelle alternative démocratique, les libéraux font de fait campagne pour une politique d'austérité. Leur candidat, le directeur d'entreprise J.-F. Baehler est un partisan forcené du "moins d'Etat". Et l'on sait que ce slogan cache, mal du reste, la volonté de s'en prendre prioritairement aux dépenses sociales et aux conditions de travail (blocage du personnel, temps de travail, etc.) des salariés du secteur public.

Il y a donc une bonne raison de barrer la route aux libéraux, car leur victoire serait comprise par toute la bourgeoisie (radicaux en tête) comme un encouragement à une politique d'austérité plus prononcée.

La "défense élastique" du Parti socialiste

Un des premiers résultats de la vigueur renouvelée de la droite aura été de faire reculer le Parti socialiste vaudois (PSV),



qui au lieu de chercher à imposer Yvette Jaggi - sa première candidate à l'investiture du parti, qui possédait cependant l'énorme défaut, aux yeux des bourgeois, d'être une femme (et vive l'égalité des droits !) - s'est finalement rabattu sur un "gestionnaire compétent", Daniel Schmutz.

La campagne menée par le

Parti socialiste est très défensive ("pour la sauvegarde de vos droits, de vos libertés, votez Schmutz") et n'avance ni revendications concrètes, ni engagement précis du parti et de son candidat. Il s'agit bien moins de chercher à mobiliser les travailleurs que d'aller à la pêche aux voix bourgeoises, qui, comme on le sait, s'effrayent au moindre

froncement de sourcils.

Par ailleurs, le PSV a refusé toute démarche unitaire dans sa campagne électorale.

Le PSO appelle néanmoins tous les travailleurs et toutes les travailleuses du canton à voter socialiste. Non pas pour cautionner de quelque manière que ce soit le programme du PSV ou les objectifs de son candidat. Ni non plus parce qu'il considérerait que l'élection d'un socialiste au Conseil d'Etat garantirait une défense effective des intérêts ouvriers. Mais bien parce qu'une victoire libérale ne pourrait qu'aggraver le cours de la politique bourgeoise sans favoriser en rien la riposte ouvrière, alors que l'élection du candidat socialiste serait conçue, à juste titre, comme une gifle aux bourgeois les plus réactionnaires et créerait le climat de confiance nécessaire à une lutte active et unitaire du mouvement ouvrier.

Eric Peter



Entretien avec deux démissionnaires du POP vaudois

“Il nous a semblé aujourd’hui plus efficace d’agir à l’extérieur des organisations”

Début octobre 1980, plusieurs militant(e)s quittaient publiquement le POP vaudois. A leurs yeux, ce parti n’était plus l’instrument d’une politique révolutionnaire. Leur but était alors de redéfinir collectivement une action politique allant dans le sens d’une “dynamique nouvelle et d’une stratégie de rupture par rapport à tout ce qui se fige et s’institutionnalise” (Tout Va Bien, no 81 du 24.10.80). Aujourd’hui, où en sont-ils dans cette démarche, que font-ils pratiquement ? Ce sont les questions que nous sommes allés poser à deux d’entre eux, Anne-Catherine Menétrey et Pierre Zwahlen. Ladiscussion, fraternelle, dura près de deux heures, touchant tour à tour de nombreux sujets d’actualité. Nos lecteurs comprendront donc facilement que nous ne puissions reproduire qu’une partie de ce débat.

la brèche : dans une tribune libre de Tout Va Bien, vous aviez souligné l’importance “d’affirmer notre force, la dynamique de notre mouvement et notre détermination à continuer la lutte”. Dans ce sens, où en êtes-vous aujourd’hui ?

Pierre Zwahlen : Je crois que notre force est réelle : nombreux sont ceux qui ne se reconnaissent pas dans les organisations et les associations qui existent. Pourtant le désir de se rassembler, de lutter ensemble n’a jamais été aussi grand. Des gens ont envie de se réunir et le font effectivement. Mais ce ne sera pas pour reconstituer quelque chose qui ressemble aux institutions existantes. Nous ne le voulons pas, nous nous donnons le temps nécessaire, car pour le moment il s’agit plutôt de réfléchir ensemble et d’ébaucher des actions possibles.

Anne-Catherine Menétrey : tu parles du “mouvement”, d’un regroupement de gens décidés à agir, disons dans la perspective d’un socialisme autogestionnaire, pour employer une formule assez simple, où des actions sont envisagées et discutées. Mais je pense que la dynamique ne se réduit pas à ce “mouvement”-là. Je suis frappée par toutes les demandes, les sollicitations dont je suis l’objet, qui contraire-

ment à ce que je pensais en démissionnant du POP et du Grand Conseil — lorsque j’imaginais qu’il faudrait d’abord tout reconstruire et exister d’une autre manière — sont encore plus nombreuses qu’avant. Les gens ne sont pas tellement arrêtés par le fait que je n’aie plus de mandat officiel. Au contraire : il semble que le fait de dire qu’on voulait continuer, mais faire autrement, les intéresse d’autant plus.

la brèche : ne courez-vous pas le risque de déboucher sur une espèce de “rassemblement des mécontents”, aux formes peu définies, à la limite du poujadisme et de l’opposition systématique façon “Nein-Sager” ?

A.-C. M. : Oui, c’est un risque en effet. D’où, de notre part, la nécessité d’un effort de réflexion, de poser la question de l’objectif que l’on vise.

P. Z. : Je crois effectivement que le problème est de savoir comment l’on se définit. Nous avons envie de renverser la façon de faire traditionnelle des groupes politiques, de ne pas définir un programme fixe et tout ficelé avant d’abord de s’être confrontés les uns et les autres. Au départ, nous sommes tous d’accord

de nous rassembler sous l’étiquette de “socialisme et autogestion”. Mais au-delà, nous sommes issus de divers milieux et nous avons tous à apprendre les uns des autres. C’est à travers cette confrontation que nos objectifs se définiront de manière plus précise.

la brèche : dans vos déclarations, on a l’impression que vous opposez à l’institutionnel, l’établi — ce qui désignerait le mouvement ouvrier tel qu’il est — aux gens qui veulent agir — et qui seraient, en gros, la marge, les jeunes, les femmes, les immigrés. Or si l’on regarde l’actualité de ces derniers mois, on voit justement des modifications de l’attitude du mouvement ouvrier à cet égard : manifestation de la FOBB contre le statut de saisonnier, travail dans les syndicats autour de l’initiative-maternité et du thème des droits égaux, certaines réactions positives face au mouvement des jeunes, initiative sur la formation professionnelle proposée par le PSO, qui vise justement à éviter la marginalisation des jeunes par la déqualification. Dès lors, le problème nous semble plutôt être un problème d’orientation politique que d’opposition entre l’institutionnel et la marge. Et la question du programme devrait être posée à partir de là : comment réaliser l’intégration de ces couches au mouvement ouvrier, comment le réactiver ?

A.-C. M. : je suis bien d’accord de poser la question comme cela et dans ce sens-là. Mais ce que tu signales comme tentatives de renouveau, je ne crois pas qu’elles se déroulent dans l’institution, dans la gauche institutionnelle. Car même si cela concerne les syndicats, c’est souvent encore marginal. Les exem-

ples que tu cites ne témoignent pas d’un renouveau de l’institution : ce sont des initiatives de la base, mais qui n’ébranlent pas vraiment la politique traditionnelle de la grande machine de l’USS.

Est-ce que finalement les militants syndicaux ne sont pas eux aussi marginalisés par rapport à l’institution elle-même ? La question peut se poser. Je ne dis pas que notre peur de l’institutionnalisation s’adresse à tout le syndicat ou à n’importe quel groupe ouvrier, loin de là, mais c’est le point de départ d’une réflexion.

P. Z. : il ne faut pas vouloir complètement nous opposer aux institutions du mouvement ouvrier, notamment aux partis et aux syndicats. Elles ne sont pas promises à une fin prochaine, ce qui suppose une coexistence. Je pense qu’il y a effectivement des changements à l’intérieur d’une frange importante des syndicats, peut-être même à l’intérieur des partis. Tant mieux. Le problème est de savoir comment créer une dynamique réelle à partir de ces changements. Nous sommes des militants qui avons pensé pendant des années pouvoir le faire à l’intérieur d’un parti de gauche. Nous avons essayé de renouveler la pratique et la réflexion du POP. Nous en avons tiré un constat d’échec, car nous nous sommes heurtés à une direction qui avait des réflexes que pour simplifier j’appellerais bureaucratiques (encore que ce soit plus compliqué que ce que l’on appelle d’habitude “bureaucratique”). Il nous a semblé aujourd’hui plus efficace d’agir à l’extérieur des organisations existantes, quitte à avoir de l’influence sur ces organisations. Car il y a une interaction qu’il ne faut pas nier.

NOTRE COMMENTAIRE

Ce n’est pas se tromper, probablement, de rappeler que nous avons en commun avec les camarades démissionnaires du POP la préoccupation de rénover, de reconstruire le mouvement ouvrier, de rassembler également les forces nées ces dernières années à partir de problèmes que ne se posaient pas (et se posent toujours trop peu) les “grandes machines de la gauche”.

Cet objectif général défini, le débat bute sur un problème crucial : comment faire pour que les tentatives de réactivation qui s’effectuent à l’intérieur des dites “grandes machines” du mouvement ouvrier ne soient pas constamment réduites à néant, mais contribuent réellement à modifier, aussi lentement cela soit-il, le rapport de forces en faveur des travailleurs qui veulent pouvoir effectivement disposer de ces instruments pour se défendre ?

Nous croyons volontiers — certains d’entre nous en ont fait l’expérience jusqu’en 1969 — que le POP se prête mal à la résolution de ce problème. Autant nous pouvons comprendre qu’une longue activité dans un tel parti se solde par plus de doutes que de certitudes, autant nous dénonçons à cette expérience-là une valeur générale. L’impossibilité de changer le POP (ou le PSS) ne devrait pas conduire à la conclusion qu’il n’est pas possible de transformer le mouvement syndical suisse.

Avec les démissionnaires, nous pouvons dire : il faut d’urgence une autre politique du mouvement ouvrier, sur tous les plans. Mais les démissionnaires semblent ajouter : cette autre politique, il faut la faire “ailleurs”, puisque les grandes “institutions” ne s’y prêtent pas (encore)...

Certes nous ne nous faisons pas faute de participer à l’essor des mouvements situés “ailleurs” ; nous tentons même de tisser le maximum de liens possibles entre les mouvements femmes, anti-nucléaire, etc. et le mouvement syndical.

Mais nous doutons fortement de la possibilité de créer une “dynamique” rénovatrice des syndicats en se contentant, pour l’instant, de les contourner, d’investir nos énergies dans les “trous” qu’ils laissent béants. Pas plus que nous pensons qu’il est praticable de créer de nouvelles organisations syndicales là où les fédérations traditionnelles paraissent trop “bloquées”. En d’autres termes, nous ne considérons pas les syndicats traditionnels comme des citadelles pour le siège desquelles il faudrait aller glaner des forces ailleurs.

Les énergies déjà engagées dans le processus de rénovation - reconstruction des syndicats ont déjà produit des résultats encourageants dans plusieurs secteurs, à commencer par les arts graphiques. Pour que ces maigres acquis ne soient pas remis en cause, mais contribuent à redonner plus largement vie aux instruments de défense syndicale, il est indispensable que nous nous accordions tous pour faire naître l’organisation syndicale là où elle devrait d’abord exister : dans les entreprises ; que nous nous accordions en même temps pour coordonner les forces combattives dans les principaux secteurs industriels (en ne restant pas obnubilés par l’expérience avortée du Manifeste 77 dans la FTMH en Suisse romande) ; que nous nous accordions enfin pour donner le plus large écho possible à des propositions d’actions indispensables aujourd’hui pour faire face aux effets néfastes de la politique patronale dans pratiquement tous les domaines. Sur chacun de ces trois plans : la vie syndicale face au patronat dans l’entreprise ; la vie interne des fédérations ; la politique des syndicats et partis ouvriers, nous n’oeuvrons pas pour renforcer une “machine”, mais pour faciliter l’unité des salariés et de leurs organisations actuelles dans l’action.

Souhaitons que ce débat se poursuive et s’enrichisse d’actions communes.

F.G.

Italie

Telegramm Télégramme
Telegramma

MONTEDISON : solution type "Fiat", 6 000 licenciements avec 80 o/o du salaire durant deux ans—stop—le PCI et les syndicats approuvent, la base renacle—stop—**GOUVERNEMENT** : péripéties parlementaires illustrant sa fragilité—stop—mesures monétaires et économiques d'attaque aux salariés—stop—grèves générales massives dans les grandes régions industrielles en riposte au gouvernement—stop—grèves sectorielles prolongées : hôpitaux, ports, transports aériens—stop—**SIDERURGIE** : la Finsider soustrait un tiers des salaires en février, les ouvriers réagissent, l'Etat paie...—stop—**FIAT** : "normalisation" à Turin : les rythmes de travail augmentent, Agnelli satisfait—stop—**FIN**.



"Travailler moins, travailler tous" réclament les travailleurs de la Montedison sous l'oeil amusé de leur patron, assuré de la "compréhension" des directions ouvrières traditionnelles.



Episodes tragi-comiques au Parlement italien

Une dizaine de députés radicaux, profitant du règlement parlementaire autorisant les députés à parler aussi longtemps qu'il le peuvent sans interruption, se sont succédés à la tribune durant plusieurs jours, pour faire obstruction au vote de nouvelles lois liberticides. D'autres secousses attendaient encore le gouvernement : certains articles de la loi financière, prévoyant notamment de maigres réajustements pour les retraités, furent repoussés au vote secret, bien que la coalition dite de centre-gauche dispose en principe d'une large majorité. Finalement, la loi fut adoptée, le gouvernement ayant entretemps recouru au vote de confiance (non secret) ; en somme, la confiance dans le gouvernement et l'Etat ne cesse de s'effriter, jusque dans les rangs des partis bourgeois (imaginons le Conseil fédéral prenant le risque d'être renversé pour de simples articles de révision partielle de l'AVS). Ce qui n'empêche pas Forlani, le premier ministre démocrate-chrétien, d'annoncer une hausse des impôts de 5 o/o pour 1981, sous le prétexte de financer l'aide à la reconstruction des régions sinistrées cet hiver. Cette mesure, accompagnée d'autres, sur

le plan financier, qui ne peuvent aboutir qu'à rogner les salaires, a déclenché une riposte syndicale sous la forme de grèves régionales à Rome, en Lombardie, dans le Frioul, le Piémont, les Marches, les Pouilles, etc., culminant dans de nombreuses manifestations très bien fréquentées. Mais les syndicats et les partis ouvriers (PCI, le PSI participe, lui, au gouvernement) n'offrent aucun débouché à de telles démonstrations de combativité.

Tout se passe donc comme si, en Italie, le moteur de la combativité ouvrière tournait à plein rendement, alors que le levier des vitesses reste au point mort. Les dirigeants du mouvement ouvrier, aux commandes, condamnent l'entier dispositif à faire du sur-place.

Dans certains secteurs toutefois, la combativité se déploie d'ores et déjà : durant tout le mois de février, des grèves et d'autres formes de lutte se sont déroulées dans les hôpitaux, les transports publics et aériens, les ports. Dans la sidérurgie, le principal groupe, Finsider, à court de liquidités, se disposait à soustraire un tiers des salaires pour le mois de février. A la suite de l'agitation ouvrière, le gouvernement

a décidé de payer la facture...

A Naples, peut-être préfiguration d'un avenir d'amertume, de désespoir, les chômeurs et les déshérités, frappés récemment par le tremblement de terre, manifestent contre la Démocratie-chrétienne, mais aussi contre la gauche, notamment le PCI, à la tête de la ville (avec 40 o/o des voix).

3.3.1981 - F. Gonseth

Au siège de la direction de la FIAT, Corso Marconi à Turin, on se frotte les mains. Les affaires semblent en bonne voie, Fiat est en train de rattraper son "retard de productivité" sur ses concurrents européens. Grâce à "l'ordre revenu" dans les ateliers de la principale industrie italienne, en d'autres termes grâce à la mise à genou des syndicats et des conseils de fabrique consécutive à la défaite de l'automne dernier. En chiffres, Fiat annonce une croissance de la productivité de 8-9 o/o depuis les licenciements et espère gagner dans ce domaine 20 o/o dans un proche avenir.

Montedison

Défaite calquée sur celle de la FIAT—la base ouvrière rechigne

Sur l'intervention du gouvernement, un accord tripartite (syndicat-direction-gouvernement) entérine une "solution" au conflit Montedison directement calquée sur celle de la Fiat : les réductions d'emploi voulues par la firme chimique sont maintenues grosso modo, sous la forme de 6'000 passages à la "cassa integrazione" (licenciements avec garantie de 80 o/o du salaire pendant 2 ans) et quelques milliers de mises à la retraite anticipée, ainsi que de déplacement d'ouvriers à l'intérieur du groupe. Malgré plusieurs journées de grève (dont une grève nationale de la chimie le 13 février), les syndicats ne sont donc pas parvenus à défendre l'emploi dans le principal groupe chimique italien, alors même que de nombreuses usines de régions en crise (Sud, usines dans des villes de moyenne importance déjà très touchées par le chômage) sont visées.

Les dirigeants syndicaux reconnaissent qu'il n'y a pas de quoi chanter victoire : "Nous ne gagnerons que si nous arrivons à ce que l'emploi réaugmente" (Trucchi, secrétaire général de la FULC, fédération unitaire de la chimie). Le Parti communiste italien, quant à lui, se permet effrontément de tirer un bilan positif de l'issue de cette bataille : "Le conflit Montedison — comme celui de la Fiat — a démontré qu'en Italie la route des licenciements était barrée" (Unità, 20.2.81). Mais un tel travestissement des faits "passe" encore plus mal à la base chez Montedison qu'à la Fiat. Contrairement à ce qui s'était passé cet automne à Turin — où l'accord de "mise au chômage payé" avait été "ratifié" en un matin dans la plus grande confusion par des assemblées à la représentativité plus que douteuse —, des assemblées de la base ont eu lieu plusieurs jours après la signature de l'accord tripartite dans les usines du groupe, provoquant d'âpres débats.

Les ouvriers ne se laissent pas duper. Mais de là à relancer la bataille, il y a un pas qu'il leur sera difficile de franchir. Car les appareils syndicaux et politiques du mouvement ouvrier ne veulent pas d'une défense intransigente de l'emploi.

...NOTES ... NOTES ... NOTES

Grande-Bretagne

première
défaite pour la dame de fer

La dame de fer, Lady Thatcher, premier ministre, a subi sa première défaite. Son cours offensif en faveur de la reprivatisation des industries nationalisées et du démontage social a été stoppé par les mineurs du Yorkshire, du Pays de Galle et de l'Ecosse. La menace d'une grève générale et de l'extension du conflit à d'autres secteurs — les "gueules noires" avaient déjà reçu le soutien des métallurgistes, des dockers, des transporteurs et des cheminots — aura donc fait reculer le gouvernement Thatcher, (qui voulait fermer une cinquantaine de puits et licencier environ 30 000 travailleurs) de plus en plus coincé entre une combativité ouvrière qu'il n'a pas pu briser et une méfiance patronale allant croissantes.

Il est intéressant de voir que la victoire des mineurs a été puissamment facilitée par le fait que dans les régions les plus combattives (Pays de Galle, Yorkshire et Ecosse) le syndicat est dirigé par une aile gauche — entraîné par Arthur Scargill — qui a réussi à obliger la direction nationale du syndicat (le NUM), plutôt réticente, à engager une riposte nationale. Cela confirme une nouvelle fois que l'affaiblissement et la mise à l'écart des directions syndicales droitières sont parties intégrantes de la lutte contre l'austérité capitaliste.

France

le PCF fait le ménage

A Vitry, le Parti communiste français a cherché à régler le "problème de l'immigration" à coup de bulldozer (cf. la Brèche no. 245 du janvier) ; à Montigny-lès-Cormeilles, il a voulu résoudre celui de la drogue par la délation, en dénonçant publiquement une famille marocaine, qu'il accusa — sur simple dénonciation de voisins — de se livrer au trafic de stupéfiants.

Simultanément à ces actions spectaculaires — qui visent évidemment à gagner au PCF les bonnes grâces des couches les plus arriérées de la classe ouvrière et d'une partie de l'électorat populaire du RPR (gaulliste) — l'appareil du Parti procède à une série d'exclusions de militants critiques qui s'étaient engagés pour l'unité d'action des travailleurs dans les comités pour l'"Union dans les luttes" ou dans le courant interne du PCF "Lutte et débats".

Ce sont là les deux faces d'une même médaille : pour le PCF, il s'agit de compenser électoralement et numériquement les conséquences de sa politique de division forcée par une "ouverture" chauvine et poujadiste, tout en renforçant les réflexes de patriotisme de parti chez les militants fraîchement intégrés, qui voient la presse bourgeoise se déchaîner contre leur parti (un exemple : l'Express titrait, après l'affaire de Montigny, "PCF : l'offensive fasciste").

De cette manière, la direction du PCF espère pouvoir diviser davantage encore, sans avoir à payer électoralement trop cher cet authentique sabotage des intérêts ouvriers.

La bataille pour le désistement automatique au deuxième tour en faveur du candidat ouvrier le mieux placé, pour l'unité d'action dans les luttes, que mènent les révolutionnaires n'en devient que plus nécessaire et difficile.

El Salvador

L'impérialisme US lance une offensive guerrière sans précédent

Depuis dix jours, l'impérialisme US a déployé une activité diplomatique et militaire intense, la première en importance de l'administration Reagan, pour convaincre ses alliés et le peuple américain de l'imminence du danger soviétique et cubain au Salvador. Conférences de presse, émissaires diplomatiques en Europe, menaces de blocus contre Cuba, pressions sur le Nicaragua et décisions de livraisons d'armes à la junte salvadorienne se succèdent dans un tir de barrage continu. Fini les déclarations précautionneuses sur la nécessité des réformes, finies les poses imaginaires en faveur des droits de l'homme, finies les enquêtes sur la responsabilité de la junte dans l'assassinat de ressortissants américains. Pour couronner le tout, Reagan a levé les sanctions limitées qui avaient été prises contre le régime de Pinochet, suite à la "découverte" de la participation de trois hauts fonctionnaires chiliens à l'assassinat de l'ex-ministre Orlando Letelier à Washington.

La scène de la politique mondiale n'est pas celle de la Californie

Cette offensive, analogue mais à une plus grande échelle, à celle que Carter avait lancée contre Cuba il y a une année, doit être prise très au sérieux. Ce qui ne veut en aucun cas dire que l'impérialisme US a d'ores et déjà surmonté son affaiblissement consécutif à sa défaite au Vietnam, car les Etats-Unis vont sans aucun doute rencontrer des difficultés importantes dans la mise en application de leur orientation actuelle.

En premier lieu, il ne faut pas sous-estimer les résistances que Reagan rencontrera dans son propre pays. Il lui sera difficile de mettre en oeuvre une intervention "à la vietnamienne", c'est-à-dire avec une présence massive de troupes américaines. Le sentiment anti-guerre n'est pas éteint, la bourgeoisie américaine n'a pas encore réussi à introduire la conscription obligatoire et elle n'est pas prête d'oublier la leçon des échecs du Shah et de Somoza : une armée, aussi forte soit-elle, ne peut écraser une insurrection populaire massive. L'un de ses éditorialistes le dit clairement : "Ce sont les conditions au Salvador, et non les armes de Moscou et de la Havane, qui sont la cause principale de cette révolution. Expliquer l'explosion salvadorienne par l'importation d'armes, c'est comme si l'on attribuait l'explosion polonaise à Radio Europe Libre (!). A moins que la junte ne démontre son indépendance des vieux oligarches, qui s'opposent tant à la réforme agraire qu'à une négociation avec les sociaux-démocrates oppositionnels, elle ne pourra pas gouverner en paix". (New York Times, 24.2.81)

A cela s'ajoute les craintes des bourgeoisies centre-américaines d'une internationalisation du conflit qui pourrait les mettre en mauvaise posture face à l'opposition ouvrière et paysanne dans leurs propres pays. A témoin l'attitude du Mexique, qui grâce aux revenus du pétrole, a acquis une certaine indépendance face aux Etats-Unis. Trois jours après qu'une délégation US l'avait rencontré pour lui présenter les "preuves" de l'intervention cubaine au Salvador, Lopez-Portillo, président du Mexique, déclarait que Cuba était le pays latino-américain qui lui était "le plus cher" et a décrit les relations entre les deux pays comme un exemple "pour notre région, pour notre continent et pour notre monde". Le calcul de la bourgeoisie mexicaine

La social-démocratie européenne en difficulté

L'Internationale socialiste a pris position pour le FDR. En même temps, les Etats-Unis ont annoncé leur intention d'intensifier le renforcement de l'OTAN, notamment par le déploiement d'armes nucléaires tactiques en Europe. Cette offensive militariste a suscité des réactions de masse en Angleterre et maintenant en RFA, où le mouvement anti-nucléaire semble vouloir faire du stationnement des armes nucléaires américaines un thème principal de sa mobilisation. Or la gauche des partis sociaux-démocrates commence à comprendre les liens entre la volonté d'intervention au Salvador et l'offensive militariste de l'impérialisme en Europe. Ainsi en RFA, en Hollande et en Belgique cette gauche s'est mise à combattre les projets de l'OTAN, mettant ainsi la politique de défen-

se de l'OTAN et du déploiement d'armes nucléaires de leurs partis en difficulté. Le Chancelier Helmut Schmidt, fervent défenseur de cette politique, a ainsi refusé de prendre position sur le Salvador, de crainte de mettre le feu aux poudres dans son parti car une déclaration favorable à la junte aurait été (après sa décision de livrer des sous-marins au régime Pinochet) une nouvelle preuve d'un alignement sur la politique de l'impérialisme US. Cela aurait en retour alimenté l'opposition croissante au militarisme des bourgeoisies US et allemande au sein de la social-démocratie d'Allemagne de l'Ouest.

Il est donc indispensable que les révolutionnaires intègrent, dans leur campagne de solidarité avec le Salvador, le combat contre les menées militaristes de l'impérialisme en Europe.

André Meylan



Aux Etats-Unis, les manifestations de solidarité avec la révolution salvadorienne se développent.

Pologne

Les étudiants et les paysans ont imposé leurs droits

LES grèves étudiantes, qui avaient embrasé les campus depuis la mi-janvier, ont cessé en Pologne. Après de rudes négociations, les étudiants ont obtenu la reconnaissance de leur organisation indépendante, l'autonomie des universités, la suppression des cours de bourrage de crâne obligatoires, la révision des manuels d'histoire...

L'occupation de l'immeuble des anciens syndicats à Rzeszow a, elle aussi, cessé. Un accord a été signé par le gouvernement et « le comité de grève de Rzeszow agissant au nom du comité national fondateur du syndicat des agriculteurs individuels » — ce qui est une reconnaissance de fait du syndicat paysan. Très détaillé, accompagné d'un échéancier très précis, cet accord donne satisfaction aux paysans sur la plupart de leurs revendications. Un autre accord a été signé avec la Fédération autogestionnaire des ouvriers, paysans et autres professions de la région de Bieszczady, mettant fin à près de six mois de lutte contre l'appropriation par le



Les délégués paysans avant le premier congrès de leur syndicat, en décembre. Aujourd'hui ils ont gagné.

gouvernement de quatre mille hectares de forêts et pâturages dans la région.

Ainsi, après avoir tenté de ressouder les rangs de l'appareil par des discours belliqueux, la bureaucratie a été obligée de reculer de

nouveau sous le poids du mouvement des masses. Tentant de se mettre à la tête de la volonté de changement, pour mieux le contrôler, l'appareil a pris, d'autre part, l'initiative de proposer un changement des statuts du parti. Ceux-ci de-

vraient garantir le droit d'exprimer des désaccords avec la ligne officielle, limiter à deux mandats l'exercice des fonctions dirigeantes et instaurer un plafond de revenus pour les membres du POUP.

C. Smulga

l'événement

Contrairement à ce que de nombreux journaux ont affirmé, la tentative de coup d'Etat en Espagne ne fut pas le fait d'une poignée de nostalgiques du franquisme. La durée des négociations entre le roi et les principaux chefs militaires comme la mise aux arrêts du général Alfonso Armada — non seulement représentant de l'Etat-major général de l'armée, mais aussi conseiller militaire personnel du roi durant de longues années — montrent bien que des pans entiers de l'armée et de la police soutenaient plus au moins ouvertement les putschistes.

Le problème est donc bien celui de l'épuration de l'appareil d'Etat, comme le souligne la déclaration du Secrétariat Unifié de la IVe Internationale, dont nous publions de larges extraits ci-dessous.

Ajoutons-y un complément d'information : les gigantesques manifestations en faveur des libertés démocratiques de la semaine passée confirment que les masses espagnoles n'ont nullement baissé les bras. Leurs mots d'ordre "Vive la démocratie, vive le roi" témoignent cependant de l'aveuglement des directions des partis communiste et socialiste, illustré on ne peut mieux par la déclaration du leader socialiste Felipe Gonzalez, qui, à la question de la nécessité d'une épuration radicale et rapide de l'armée et de la police, répondit : "Nous devons être prudents dans nos déclarations"...

(...) Comment une tentative de coup d'Etat de cette envergure a-t-elle pu se produire ? La réponse à cette question réside dans la nature même du régime politique et des institutions issues de ce que l'on a appelé la "réforme", commencée à la fin de l'année 1976.

C'est le roi qui a été le principal instigateur de ce processus qui devait conduire à l'instauration d'un régime parlementaire, à la condition que soit complètement préservé l'appareil d'Etat hérité du franquisme, et tout spécialement la hiérarchie militaire, la police et le système judiciaire.

Les partis ouvriers majoritaires, PSOE et PCE, ont accepté en leur temps ce chantage et ont obligé les travailleurs à l'accepter. Depuis lors, ils ne sont pas seulement refusés à toute action de masse contre les multiples agressions et provocations menées par cet appareil d'Etat. Sous le prétexte de la "la lutte contre l'ETA", ils ont aussi donné à plusieurs reprises leur appui à cette répression, pour finir par voter au mois de juin dernier une "loi anti-terroriste" ultra-réactionnaire.

L'appareil répressif du franquisme est et restera intact, malgré les sanctions inévitables, et probablement bien légères, qui seront prononcées contre une partie des militaires les plus directement impliqués dans la tentative de coup d'Etat.

Il ne s'agit pas là d'un problème posé par l'existence de "quelques fascistes" et qui pourrait se résoudre par quelques petites réformes ; il s'agit de l'existence d'un appareil de répression construit tout au long de 40 années de dictature et qui doit être radicalement éliminé, pour que disparaissent les menaces qu'il fait peser.

LE ROI GAGNANT

Pourquoi le coup d'Etat a-t-il échoué ? Tout le monde souligne le rôle qu'a joué le roi et tout le monde paraît se féliciter — à commencer par les directions du PCE et du PSOE — du renforcement que vient de connaître son autorité.

La réalité est que, avec l'occupation du Parlement, c'est l'extrême fragilité des institutions politiques du régime (Parlement, Sénat, gouvernement ...) qui a été mise en évidence. Seul le roi conservait quelque autorité, bien que les faits aient révélé les limites de son contrôle sur une partie significative de la hiérarchie militaire.

Par ailleurs, il n'y avait que des secteurs sociaux minoritaires pour souhaiter un coup d'Etat dès maintenant. L'immense majorité de la bourgeoisie entend continuer à exercer le pouvoir dans le cadre des institutions politiques actuelles. C'est là, de plus, la position des principaux gouvernements impérialistes. Il était donc normal que, dès qu'a été connue l'occupation du Parlement, on ait assisté à

des manifestations d'appui au roi de la part des organisations patronales, des pays bourgeois et des gouvernements nationaux de Catalogne et d'Euskadi...

Ce qui est véritablement dramatique et grave pour l'avenir du mouvement ouvrier et des nationalités de l'Etat espagnol, c'est que les syndicats et les partis majoritaires aient immédiatement signé un chèque en blanc au roi, appelant expressément — avec quelques hésitations dans le cas du PCE — à la démobilisation la plus absolue.

Dans ces conditions, le roi n'a pas eu la moindre difficulté pour incarner son rôle de chef "constitutionnel" de l'Etat bourgeois et de l'armée. Sa fonction de Bonaparte est apparue plus évidente qu'auparavant devant la crise ouverte de la politique de la bourgeoisie. (...).

monarchie accentue la désorientation politique des travailleurs.

LES REFORMISTES DEMOBILISENT

Personne ne peut mettre en doute la volonté de la classe ouvrière et des peuples de l'Etat espagnol — qui ont souffert du franquisme jusqu'il n'y a pas longtemps — de s'opposer à un coup d'Etat réactionnaire. Ils connaissent par expérience propre l'efficacité et la nécessité de la mobilisation de masse pour faire face à ces agressions.

Il est vrai qu'il existe dans le mouvement ouvrier espagnol une certaine démoralisation, ou un désarroi, organisé de longue date par les directions du PSOE et du PCE qui viennent de se montrer incapables de riposter à la tentative de coup d'Etat.

Mais, malgré cela, cela ne fait que quelques jours que des dizaines de milliers de personnes ont participé à la plus grande manifestation de l'histoire d'Euskadi, contre les tortionnaires de la police. De même, au cours des dernières semaines, des dizaines de milliers de travailleurs ont mené des luttes, que ce soit dans les secteurs industriels en crise ou dans les transports publics...

Les travailleurs espagnols ont conservé leur capacité d'action et de riposte. Les hésitations mêmes des organisations réformistes, à la suite de la tentative de coup d'Etat, le reflètent. Tandis que les directions des Commissions Ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT) publiaient leur premier communiqué appelant exclusivement au calme et à la confiance dans le roi, les

trôle de tous les services publics par les grévistes...

Même ces secteurs qui, dans un premier temps, ont été un peu plus loin — comme la direction du PC d'Euskadi ou des CCOO de Catalogne —, sont bien vite revenus de leur première position, et dans la pratique, ils n'ont presque rien fait pour mettre en œuvre leurs propres consignes, et ils se sont empressés d'aller se jeter aux pieds du roi en même temps que leurs dirigeants.

Ce sont eux qui sont responsables de ces scènes dramatiques qui se sont déroulées dans tant d'entreprises, où le Comité d'entreprise, avec les éléments les plus décidés et les syndicalistes d'avant-garde, attendaient suspendus à l'écoute de la radio — cette même radio qui, quelques heures auparavant, étaient occupée par les putschistes — pour savoir ce qu'il fallait faire. Ce sont eux également, une fois de plus, qui se sont efforcés de justifier par avance leur capitulation en expliquant qu'il n'y avait pas le "rapport de forces", mais ce sont eux qui empêchent que le rapport de forces réel ne s'exprime politiquement, que le mouvement ouvrier ne se mette en position de combattant et non de victime des agressions de la réaction.

UNE MOBILISATION UNITAIRE EST POSSIBLE

Il est nécessaire et possible d'agir d'une autre manière. Comme l'a fait la LCR dès que la tentative de coup d'Etat a été connue : en mobilisant les travailleurs pour la grève générale, en appelant à l'action unitaire, pour la dissolution

Par-delà le climat artificiel et temporaire d'"unité nationale" qui peut prévaloir, seule la mobilisation unitaire de tous les partis et les syndicats ouvriers, de toutes les organisations nationalistes révolutionnaires, est capable de défendre les libertés démocratiques et de lutter pour le démantèlement de l'appareil d'Etat hérité du franquisme. C'est seulement en combattant tous les types de pacte avec la bourgeoisie, toute confiance dans les institutions de l'Etat bourgeois — et tout spécialement dans la monarchie —, que le mouvement ouvrier pourra retrouver la confiance dans ses propres forces et sa capacité de diriger tous les exploités, et en particulier les peuples des nationalités opprimées. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'affronter et de mettre en déroute les prochaines — et probablement plus graves — tentatives putschistes.

POUR UNE VIGILANCE INTERNATIONALE PERMANENTE !

Les événements survenus en Espagne ont pris par surprise le mouvement ouvrier international. Il semblait qu'après la chute des dictatures au Portugal, en Espagne et en Grèce, le danger des coups d'Etat militaires n'était plus à l'ordre du jour en Europe capitaliste.

Mais, bien qu'il existe en Espagne une situation spécifique, due au maintien de l'appareil répressif franquiste, cette tentative de coup d'Etat doit en tout cas rappeler — et particulièrement au mouvement ouvrier européen —, qu'il existe des secteurs de la bourgeoisie décidés à défendre l'ordre bourgeois en utilisant la force de l'armée et de la police pour réprimer massivement la classe ouvrière et les nationalités opprimées de l'Etat espagnol, de la part de la classe ouvrière de l'Europe capitaliste, doit démontrer sa détermination de mettre en pièces toute tentative réactionnaire. Elle doit de même servir à éduquer l'avant-garde ouvrière sur l'enjeu des batailles de classe à venir.

Enfin, il est nécessaire de diffuser au sein du mouvement ouvrier international la vérité sur ce qui s'est passé en Espagne et sur les menaces qui continuent de peser sur les travailleurs. Il faut être prêt à répondre solidairement à toute atteinte aux libertés démocratiques. Il faut appuyer le mouvement ouvrier dans sa lutte pour en finir avec les restes du franquisme. Il faut rester en état d'alerte permanente pour aider les travailleurs et les peuples de l'Etat espagnol dans tous les moments difficiles qu'ils ont encore devant eux.

Secrétariat unifié
de la IVe Internationale
24 février 1981

Tentative de coup d'Etat en Espagne :

COUP DE BARRE A DROITE

Il est donc certain que les pouvoirs du roi s'en sortent confortés, mais cela ne signifie absolument pas que la démocratie en sorte renforcée, comme les dirigeants réformistes s'emploient à le dire, les menaces que fait peser la réaction sur les masses laborieuses n'ont pas diminué, bien au contraire elles ont augmenté.

Tout d'abord, la capacité de pression politique de l'appareil de répression s'est accrue. Il est vrai que les militaires les plus visiblement impliqués dans la tentative de coup d'Etat ont été sanctionnés. Par contre, ceux qui représentent le danger futur, ce sont les chefs de l'armée "loyaux", et surtout les plus réactionnaires d'entre eux, ceux que le roi a remerciés pour leur "loyauté". Le roi va user de son autorité pour passer un compromis avec eux, et ses effets ne vont pas tarder à se faire sentir dans l'Etat espagnol.

Ensuite, la possibilité pour le nouveau gouvernement de Calvo Sotelo de mettre en pratique son programme s'en trouve renforcée, y compris dans une forme encore plus droite que celle qui étaient prévues. Il est symptomatique à cet égard que les nationalistes catalans, qui avaient décidé de s'abstenir lors du vote de la confiance au gouvernement Calvo Sotelo — à la veille du coup d'Etat —, déclarent aujourd'hui qu'ils voteront en sa faveur.

Enfin, et plus fondamentale, l'attitude des directions ouvrières réformistes face à la

Commission Ouvrières de Catalogne appelaient à deux jours de grève générale. Le Parti communiste d'Euskadi appelaient également à la grève générale, et même premier communiqué, rapidement ratifié, émanant de la direction centrale du PCE, comprenait un appel dans le même sens.

A la demande de nos camarades de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) de Madrid, le PCE a appelé avec nous à un rassemblement la nuit même du coup d'Etat, face au Parlement, qu'il annula par la suite. De même, les directions des CCOO et de l'UGT se voyaient forcer à rectifier quelque peu plus tard leur attitude et — à la suite du discours du roi — elles appelaient à deux heures de grève pour la journée du 24 février, à l'exception des services publics, tout en maintenant leur refus des manifestations de rue et en réitérant leur "confiance" dans le roi.

Ce n'est pas la volonté de lutte qui a manqué. Ce qui a fait défaut, c'est la volonté de le faire de la part de directions majoritaires du mouvement ouvrier. Ce qui ne leur a pas manqué, c'est la lâcheté. Elles n'apprennent jamais rien de l'expérience, des défaites qu'elles ont provoqué dans le passé et dont elles ont elles-mêmes souffert. Elles n'ont pas appris que l'unique arme, et la plus sûre, contre toute tentative de coup d'Etat réactionnaire, c'est la grève générale, la mobilisation immédiate des travailleurs dans la rue, le con-

des corps de répression, pour l'épuration de l'appareil d'Etat, pour exiger que soient sanctionnés tous les responsables impliqués dans la tentative de coup d'Etat, pour la défense des libertés démocratiques. Les premiers appels à la lutte qu'ont pu entendre les travailleurs étaient signés par la section de la IVe Internationale dans l'Etat espagnol. Ce sont les événements qui mettent à l'épreuve les orientations politiques et les partis. Dans le cas présent, les preuves sont évidentes et les leçons également. Il est vital d'apprendre d'elles.



Le lieutenant-colonel Tejero lors de l'occupation militaire du Parlement espagnol. Il avait déjà été impliqué dans un précédent complot putschiste, l'"Opération Galaxie".